



ILE DE RÉ
2025 - 2035

Label Pays d'art et d'histoire
RENOUVELLEMENT

Édito

L'île de Ré s'apprête à écrire un nouveau chapitre de son histoire patrimoniale, alliant héritage, modernité et ouverture à tous. Le projet que nous portons au sein du label Pays d'art et d'histoire s'inscrit dans une période charnière pour notre territoire. Il s'agit de faire évoluer notre conception du patrimoine, de passer d'une appréhension parfois trop statique à une approche plus vivante, plus résiliente et accessible. En intégrant les enjeux contemporains tels que le changement climatique, l'inclusion et la transmission des savoirs, nous souhaitons redonner au patrimoine son rôle de lien entre générations, tout en le préparant aux défis de demain.

Les bâtisses traditionnelles rétaises, les paysages protégés, mais aussi les savoir-faire ancestraux, seront réinterprétés pour s'adapter aux nouveaux usages et aux besoins de tous, sans jamais perdre leur essence. L'architecture contemporaine, respectueuse des matériaux et des formes traditionnelles, pourra également y trouver sa place, apportant un dialogue harmonieux entre passé et présent.

Ce sont aussi les enjeux d'urbanisme qui seront interprétés car l'aménagement de nos villages est le reflet vivant d'un patrimoine en perpétuelle évolution, façonné par les enjeux d'une époque et les dynamiques de l'activité humaine.

Il ne se résume pas à l'agencement des espaces, mais traduit les aspirations, les défis et les transformations qui animent une société à un moment donné.

Sa complexité réside dans l'équilibre subtil entre préservation de l'histoire et adaptation aux besoins contemporains, tout en étant le miroir de la diversité et de l'identité de ses habitants. Pour cela, il est essentiel de jongler entre les contraintes imposées par le territoire, les protections à garantir pour préserver son caractère unique, et la nécessité de s'adapter à de nouveaux usages.

Chaque rue, chaque bâtiment raconte ainsi l'histoire d'un territoire en mouvement, ancré dans ses racines mais toujours en renouvellement.

Pour atteindre ces objectifs ambitieux, nous tissons des partenariats solides avec les institutions publiques, les acteurs locaux, les associations et les citoyens eux-mêmes, dans une démarche participative, garantissant ainsi que cette vision collective devienne réalité.

Nous imaginons un patrimoine dynamique, qui se réinvente, qui dialogue avec les habitants et les visiteurs, tout en restant fidèle à ses racines. Ce projet se veut un modèle de gestion durable et créative du patrimoine, où chaque pierre raconte une histoire, mais où l'avenir peut aussi s'y inscrire, pour et avec tous.



Lionel QUILLET
Président de la
Communauté de communes

Danièle PÉTINIAUD-GROS
Vice-présidente en charge
de la Culture et du Patrimoine

An aerial photograph of the Île de Ré, France, showing its coastline and internal landscape. The island is surrounded by deep blue water. The terrain is a mix of green fields and brownish areas, possibly due to the season. The coastline is irregular with several bays and peninsulas. Labels in white text identify various locations on the island.

Saint-Clément-
des-Baleines

Les Portes-en-Ré

Loix

Ars-en-Ré

La Couarde-
sur-Mer

Le Bois-Plage-
en-Ré



Saint-Martin-de-Ré

La Flotte

Rivedoux-Plage

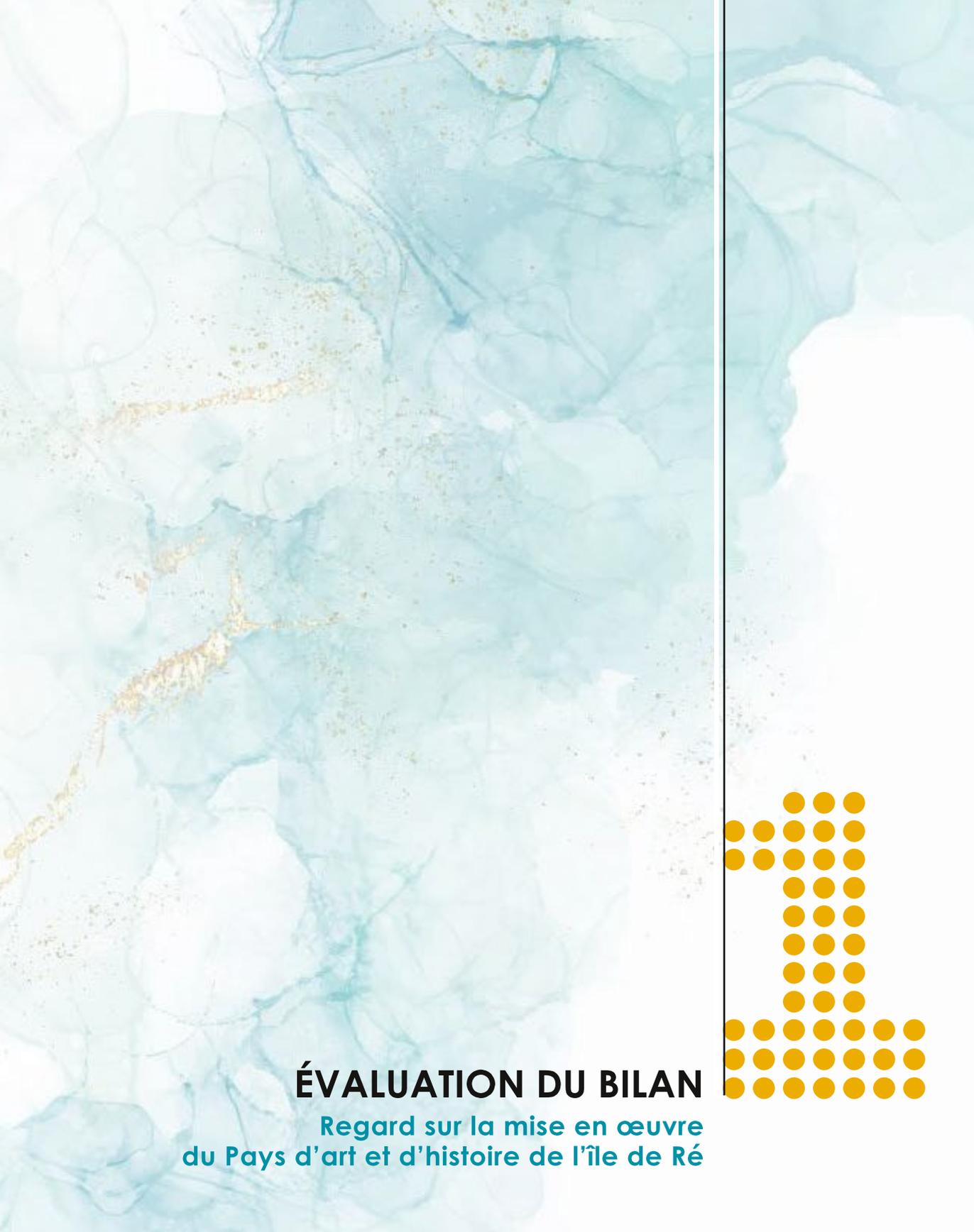
Sainte-Marie-de-Ré



S
U
M
M
A
I
R
E

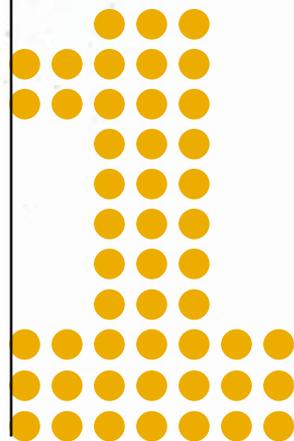
1. ÉVALUATION DU BILAN :	p. 6 à 8
Regard sur la mise en œuvre du Pays d'art et d'histoire de l'île de Ré	
2. MÉTHODOLOGIE DU PROJET	p. 9 à 14
3. PROJET DE TERRITOIRE	p. 15 à 22
Déclinaison en axes structurants	
4. OBJECTIFS, AXES ET ACTIONS	p. 23 à 52
5. CALENDRIER DES PROJETS	p. 53 à 56
DE SERVICE	
6. POINTS D'ATTENTION DE NOS ÉLUS ...	p. 57 à 72
7. BUDGET PRÉVISIONNEL	p. 73 à 76
8. SYNTHÈSE	p. 77 à 80





ÉVALUATION DU BILAN

Regard sur la mise en œuvre
du Pays d'art et d'histoire de l'île de Ré



Retour sur le bilan décennal (2022 – 2024)

Le service Patrimoine et architecture a réalisé, depuis 2022, un travail de synthèse et d'analyse des actions menées dans le cadre du label Pays d'art et d'histoire détenu depuis 2012 par la Communauté de communes de l'île de Ré.

Le label a permis la mise en place d'un service dédié. De nombreuses actions de service public ont ainsi été conduites pour sensibiliser le public à son environnement et son cadre de vie : accompagnement du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), interventions scolaires, médiations, conférences, expositions, colloques, programmes de recherche, installation d'une signalétique patrimoniale en lien avec l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) et la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), publications et même acquisition d'une collection.

Le service a ainsi pu s'intégrer auprès de nombreux partenaires scientifiques, culturels et associatifs et entamer un rôle de coordinateur au sein de certains projets de territoire.

L'analyse de cette synthèse, confrontée aux enjeux du territoire, a permis de cibler les réussites comme les points d'amélioration. Pour débiter la démarche partenariale du renouvellement, le Pays d'art et d'histoire (PAH) a réuni le 23 juin 2022 l'ensemble de ses partenaires au fort La Prée.

Plus de 60 personnes ont été ainsi réunies dont les élus rétais, partenaires institutionnels (DRAC, région, département) et locaux (université, musées, associations, journalistes).



La volonté de renouveler : le « Patrimoinniversaire »

L'intercommunalité a souhaité fêter les 10 ans de la convention signée le 27 novembre 2012. Une première soirée a ainsi été organisée le vendredi 18 novembre 2022 et a compté de nombreux élus rétais, une conseillère départementale ainsi que les partenaires locaux et la presse.

Au total, ce sont plus de 60 personnes qui ont assisté à l'événement.

Il avait pour objectif de lancer officiellement la démarche du renouvellement.

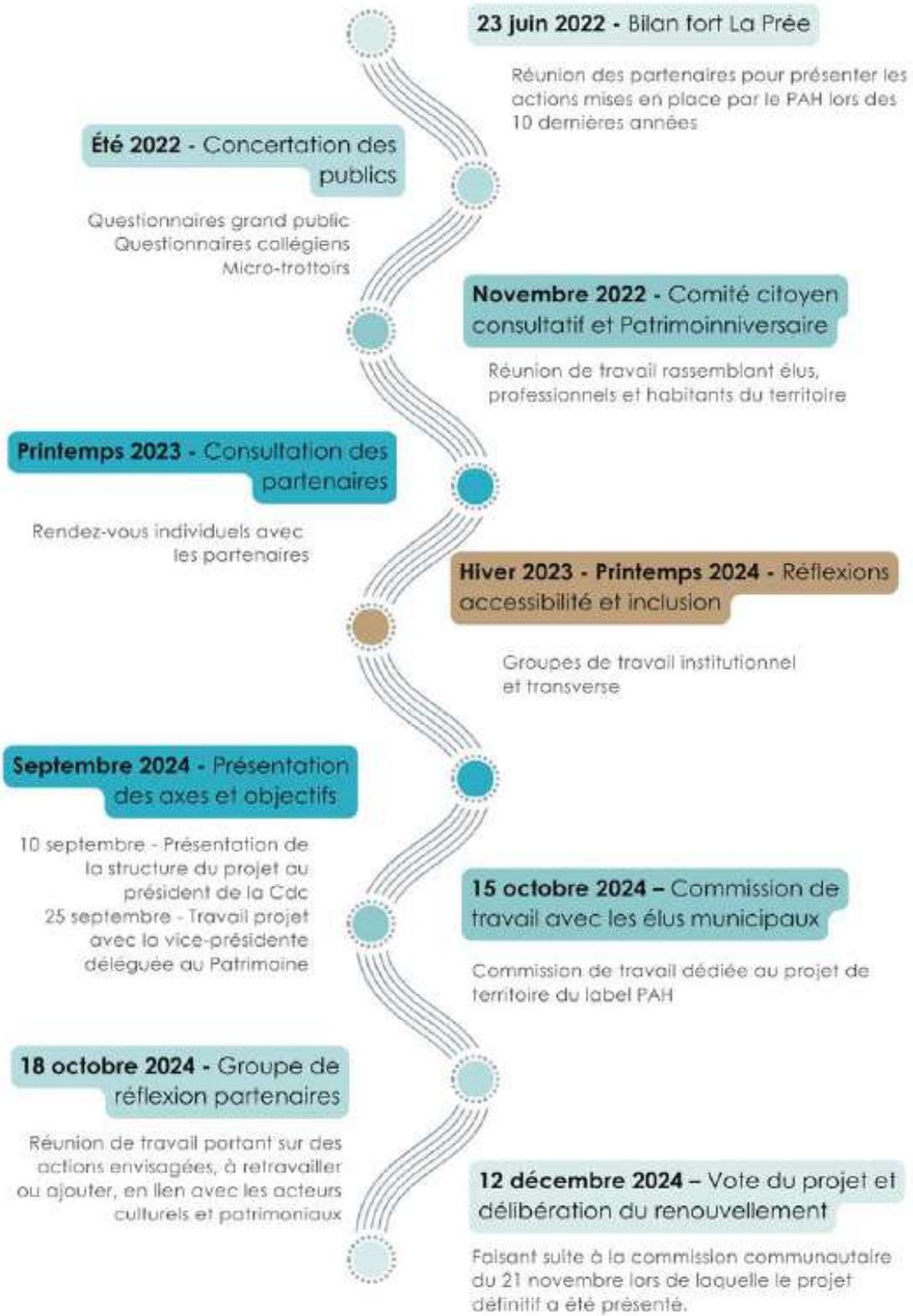


Le lendemain, un événementiel a été créé spécifiquement pour le grand public afin de présenter la démarche aux habitants. Plusieurs visites et animations ont été réalisées à cette occasion.



MÉTHODOLOGIE DU PROJET





Une démarche participative

Construire avec les élus

La démarche du renouvellement a été conçue avec nos élus. Après leur avoir présenté le bilan des actions menées, nous les avons sollicités à diverses reprises : lors du comité consultatif citoyen et lors de réunions dédiées. Le président de la Communauté de communes, Lionel Quillet, a porté une attention particulière à l'adéquation entre le projet de territoire et le projet de candidature, et a défini des actions prioritaires, notamment l'élaboration du centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) pour lequel un projet de jardin a été retenu.

Un travail a par la suite été réalisé avec Danièle Pétiñaud-Gros, vice-présidente communautaire déléguée à la Culture et au Patrimoine. Lors de ce rendez-vous, les axes ont été finalisés afin de préparer la création d'une commission ad hoc avec l'ensemble des élus municipaux délégués au patrimoine ainsi que deux délégués à l'urbanisme et à la voirie. Lors de ce dernier temps, le projet a été présenté à 10 élus représentant 8 villages sur 10, et de nombreux enjeux ont été soumis au débat. Les échanges ont été riches et nombreux et ont mené à la définition des objectifs de chaque axe et de certaines actions.



Impliquer les habitants

Une série d'actions a permis d'impliquer les rétais dans le projet. Des micros-trottoirs ont été réalisés afin d'interroger le public sur sa perception de l'architecture, du cadre de vie et du patrimoine rétais. Ce sont par la suite deux formats de questionnaires qui ont été mis en place, l'un à destination du grand public, l'autre à destination des collégiens, une tranche d'âge peu touchée par le Pays d'art et d'histoire. Enfin, le comité consultatif citoyen a permis à 17 citoyens de débattre et de se prononcer sur des actions à envisager tant sur des questions d'urbanisme que d'accessibilité aux patrimoines et à l'architecture.



Interroger les partenaires

Les partenaires ont participé à la démarche en plusieurs temps. Le premier, réalisé en 2022, a été conçu de manière individuelle auprès des principaux partenaires avec lesquels le Pays d'art et d'histoire a travaillé durant les dix précédentes années. Au cours de ces échanges, un bilan a été dressé et a permis d'appréhender de nombreuses problématiques liées aux différentes structures. Ces données ont été intégrées au travers du bilan et font l'objet d'actions prévisionnelles. Le second temps de travail a consisté en un groupe de réflexion avec l'ensemble des partenaires lors duquel chacun a été questionné sur des problématiques. De nouveau, les riches échanges ont permis de dégager des enjeux partagés par nos partenaires et d'en déduire des actions présentées ci-après.



S'appuyer sur les ressources internes

Certaines actions du projet ont été construites avec le service environnement, le chargé de mission « développement durable », le service urbanisme (planification et cellule d'instruction des autorisations), le service de protection du littoral, le service de système d'information géographique (SIG) et la chargée de mission « contractualisations ». Cette approche a permis d'offrir des regards techniques et complémentaires sur les projets envisagés. L'objectif était d'identifier ce qui est réellement faisable, en prenant en compte des contraintes et des potentialités propres à chaque service (ex : accompagnement de la révision du PLUi, mise en place d'un suivi des restaurations Monuments Historiques, valorisation numérique des données, sensibilisation à la gestion de l'eau, accompagnement aux subventions de restauration...).

Étaient présents lors des groupes de travail :

Lionel QUILLET – Président de la Communauté de communes de l'île de Ré

Danièle PÉTINIAUD-GROS – Vice-présidente communautaire déléguée au Patrimoine – Maire d'Ars-en-Ré

Patrice DÉCHELETTE – Maire de Saint-Martin-de-Ré

Jean-François BEYNAUD - Conseiller municipal délégué à l'environnement au Bois-Plage-en-Ré

Isabelle FERRÉ – Conseillère municipale déléguée à la Culture et au patrimoine à Rivedoux-Plage

Denis GIRAudeau - 2^{ème} adjoint délégué à l'Instruction des autorisations d'urbanisme, la coordination des actions de sécurité et bâtiments communaux

Armelle LACOMBE – 4^{ème} adjointe déléguée à la Culture, la communication et le patrimoine à Rivedoux-Plage

Erick MARTINEAU - Conseiller municipal en charge des Animations, fêtes, cérémonies et du patrimoine à Loix

Anne PAWLAK – Conseillère municipale déléguée au Patrimoine bâti à Sainte-Marie-de-Ré

Christelle RIVALLAND – Directrice du musée Ernest Cognacq

Romain MASSON – Responsable du musée du Platin

Mélanie CHAUSSERAIS – Ancienne responsable du musée du Platin

Pierre BŒUF – Membre de l'association d'information arsaïse (AIA)

Jean-Christophe LEMESLE – Coordinateur de la Réserve naturelle nationale de Lilleau des Niges (LPO) et de la maison du Fier

Jacques BOUCARD – Historien et président de l'écomusée du marais salant

Guillaume CUDENNEC – Agent municipal à Saint-Martin-de-Ré en charge du patrimoine et du site UNESCO

Laurence BRUNETEAU – Directrice de Destination Île de Ré (office de tourisme)

Virginie TALLINEAU – Responsable de la programmation à Destination Île de Ré (office de tourisme)

Michel FRUCHARD – Président du COREPOR

Sonja LESAIGLE – Responsable du Fort La Prée

Brice SAMSON – Directeur du pôle des Services à la population, Cdc île de Ré

Quentin MASSIAS – Directeur du service Patrimoine et architecture, Cdc île de Ré

Hubert CROIZIER – Chargé de mission au service Patrimoine, Cdc île de Ré

Hélène GAUDIN – Médiatrice du patrimoine, Cdc île de Ré





PROJET DE TERRITOIRE
Déclinaison en axes structurants



Sur l'île de Ré, l'adaptation du territoire au dérèglement climatique est un enjeu crucial voire vital. La tempête Xynthia, marqueur du traumatisme collectif, reste présente dans les mémoires, rappelant la vulnérabilité du littoral face aux aléas de la nature.

En quelques années seulement, l'érosion du trait de côte et la dynamique incessante du littoral ont conduit les habitants à adapter leur mode de vie en considérant les évolutions constantes des paysages. À cela s'ajoute une crise du logement marquée par un marché fragmenté, où la quête de logement pour les habitants permanents s'entrechoque avec un secteur touristique très lucratif. Sur le plan démographique, la situation se complexifie : près de la moitié des résidents ont dépassé les soixante ans, tandis que la natalité chute et que le solde migratoire, bien qu'en croissance, se compose principalement de retraités.

Cette conjoncture freine les forces vives nécessaires pour renouveler la population active et maintenir un équilibre intergénérationnel.

Face à ces réalités, la Communauté de communes de l'île de Ré se mobilise avec détermination pour préserver l'écosystème du territoire, avec un engagement constant envers les habitants. Consciente des évolutions inéluctables, elle choisit de composer avec elles en s'appuyant sur quatre piliers fondamentaux.



Pilier n°1 : Favoriser la vie permanente

Objectifs de la Communauté de communes de l'île de Ré

Des initiatives sont mises en place pour **améliorer l'accès au logement** (révision du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), élaboration d'un programme local d'habitat (PLH), réglementation sur les meublés de tourisme) et **soutenir l'économie locale** (programme alimentaire de territoire notamment), contribuant ainsi à la **création d'emplois pérennes** et **l'installation de nouveaux arrivants**. Pour **la jeunesse** sont instaurés des programmes dédiés au sport, à l'éducation artistique et culturelle (EAC), à la vie associative, à l'architecture et au patrimoine.



Complémentarité du Pays d'art et d'histoire à ces objectifs

Participation active lors de la révision du PLUi (que conserver ? Comment ? Que peut-on assouplir ou faire évoluer ? Formation des équipes d'instructeurs) en s'appuyant sur l'inventaire, accompagnement de l'évolution des sites patrimoniaux remarquables (suivi de la procédure engagée par le service urbanisme, formations sur l'historique, l'évolution et les enjeux de ce dispositif de protection) et sensibilisation au RLPI (enjeux de cette réglementation, exemples nationaux et impact local), sensibilisation aux documents d'urbanisme (PLUi) et à l'économie locale (savoir-faire agricoles tels que l'ostréiculture, la viticulture, la saliculture, le maraîchage, la construction traditionnelle et contemporaine, l'artisanat), historique et actuelle. Apport de connaissances et animation du territoire à l'année, notamment durant les périodes de basse saison ; intervention en milieu scolaire et périscolaire.

Pilier n°2 : Préserver l'environnement, le patrimoine et le cadre de vie

Objectifs de la Communauté de communes de l'île de Ré

Nos efforts se concentrent sur l'amélioration de la mobilité et la protection des milieux naturels, avec une attention particulière accordée aux paysages. Grâce aux fonds générés par l'écotaxe du pont de l'île, un Pôle environnement et développement durable (PEDD) a pu être créé et joue un rôle clé dans la préservation du cadre de vie en partenariat avec les acteurs environnementaux (conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres (CELRL), conservatoire botanique national sud-Atlantique (CBNS), ligue pour la protection des oiseaux (LPO), parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis (PNMMP), association nature environnement 17 (NE17), office national des forêts (ONF), département de la Charente-Maritime, associations...). C'est aussi dans ce cadre que s'intègre la gestion des déchets.



Complémentarité du Pays d'art et d'histoire à ces objectifs

Valorisation du patrimoine Unesco des fortifications Vauban, marqueur important du paysage, des objets mobiliers et monuments historiques (MH) ; expliquer l'histoire et l'enjeu des protections architecturales, patrimoniales et environnementales (SPR, sites classés, ZNIEFF, réserves naturelles etc.) ; former aux paysages, à l'urbanisme et ses évolutions ; sensibilisation à l'évolution des mobilités sur l'île (bac, bateau vapeur, train, animaux de portage, voiture, vélo, transports en commun) ; réaliser des lectures de paysages et sensibiliser à l'environnement (transversalité avec les écogardes) ; valoriser l'action des partenaires environnementaux ; offrir une clé d'interprétation pour comprendre le territoire et ses évolutions ; éduquer le jeune public sur ces thématiques.

Pilier n°3 : Aménager et protéger durablement le territoire

Objectifs de la Communauté de communes de l'île de Ré

Cela repose d'abord sur des actions de protection des côtes comme l'entretien des digues. Face aux enjeux climatiques et aux risques naturels, nos stratégies s'inscrivent dans un aménagement respectueux de l'environnement, tout en anticipant la sécurité et les besoins futurs des habitants. La création d'un Pôle aménagement du territoire (PAT) illustre cette démarche structurante. La Cdc entretient par ailleurs un lien fort avec le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE). Ce partenariat a permis de nourrir des orientations d'aménagement (OA) dans le PLUi et un architecte conseil tient une permanence hebdomadaire au sein de l'intercommunalité. Notre EPCI est aussi porteur d'initiatives en matière d'urbanisme et d'architecture contemporaine (La Maline, projet de tiers-lieu du Bois-Plage-en-Ré) .



Complémentarité du Pays d'art et d'histoire à ces objectifs

Rôle transversal en apportant son expertise, par exemple au service Urbanisme (avis patrimonial sur les typologies architecturales dans le cadre des demandes d'autorisations d'urbanisme), pour préserver l'architecture vernaculaire (puits, murets...) pour promouvoir l'intérêt de l'architecture contemporaine (publications, visites de bâtis contemporains et du XX^e), et de l'évolution nécessaire de l'urbanisme dans le cadre de la révision du PLUi (favoriser l'économie et la vie locale, visites de chantier d'aménagement du territoire) ; créer le lien avec les acteurs institutionnels (DREAL, ABF...) ; sensibilisation aux questions écologiques et de développement durable (animations scolaires, visites à deux voix avec le service environnement) ; conseil dans l'étude d'élaboration de la stratégie locale de gestion de la bande côtière (SLGBC) notamment sur les questions du patrimoine soumis à l'érosion (phares, bunkers, fortifications, fort La Prée, abri du canot de sauvetage) et au recul du trait de côte ; inclusion et accessibilité des publics aux architectures et aux patrimoines (projet CDAIR) mais aussi dans les espaces naturels protégés ; favoriser le lien générationnel et la transmission mémorielle pour comprendre l'identité insulaire (projets enfants / EHPAD).

Pilier n°4 : Développer la performance et la proximité des services de la collectivité au service du territoire

Objectifs de la Communauté de communes de l'île de Ré

Pour répondre efficacement aux attentes des citoyens, l'intercommunalité renforce **ses services de proximité** et optimise **sa communication** avec les usagers. La mise en valeur des services existants et une démarche qualité confortent la transparence et l'accessibilité de l'administration. L'accent est mis sur la co-construction avec les citoyens, permettant une implication active des usagers dans les décisions, renforçant ainsi le lien de confiance et l'efficacité des actions menées notamment :

- ▶ Au travers de réunions ad hoc et de comités techniques associant les acteurs du territoire concernés par la thématique abordée.
- ▶ En mobilisant un comité consultatif citoyen (CCC) comprenant habitants, professionnels, acteurs du territoire et élus.
- ▶ En menant des enquêtes participatives et de satisfaction.
- ▶ En créant un budget participatif.

L'intégration du service Patrimoine et architecture dans le Pôle des services à la population (PSP) est un message fort sur sa destination et sur son caractère transversal.



Complémentarité du Pays d'art et d'histoire à ces objectifs

Aller au contact des publics (résidents, scolaires, touristiques ou spécifiques) ; faciliter l'accès aux connaissances du territoire (inventaire, SIG, médiathèque du patrimoine) ; intégration des partenaires et du public dans les projets du PAH (réseau Vauban pour les commissions du plan de gestion UNESCO ; partenaires institutionnels pour la CLSPR ; réseau VPAH ; musées et associations locales etc.) ; mobilisation du CCC ; réunions publiques thématiques ; communication et renforcement de la visibilité des actions du service ; formation continue des agents.

Le projet de renouvellement présente la manière dont le Pays d'art et d'histoire s'inscrit dans un contexte charnière pour l'avenir de l'île de Ré et s'empare des enjeux pour définir une stratégie globale, déclinée autour de 4 axes dont les 19 actions visent à répondre en partie aux problématiques du territoire.

Pour la cohérence du projet, nos élus ont souhaité que les axes ne découlent pas directement des piliers du territoire.

Les 4 axes répondent ainsi à une démarche progressive et interdépendante : connaître, lire et comprendre, transmettre et rassembler.

Chacune des 19 actions, de manière transversale, s'inscrit dans le projet de territoire.

AXE N°1 :

Connaître nos patrimoines pour mieux les sauvegarder

AXE N°2 :

Lire et comprendre son cadre de vie

AXE N°3 :

Transmettre aux générations futures

AXE N°4 :

Rassembler les acteurs autour du label



**AXES, OBJECTIFS
ET ACTIONS**





CONNAÎTRE NOS PATRIMOINES POUR MIEUX LES SAUVEGARDER

Objectifs :

- ▶ Protéger l'architecture et les patrimoines
- ▶ Approfondir la connaissance du territoire
- ▶ Valoriser et partager les connaissances

Pays d'art et d'histoire et projet de territoire

La connaissance approfondie de notre architecture et de nos patrimoines est la clé de leur préservation. En explorant leur histoire, leurs évolutions et leurs spécificités, nous pouvons comprendre leurs fragilités et leur valeur unique. Grâce aux inventaires, recherches historiques et analyses architecturales ou environnementales, nous acquérons une compréhension précise des caractéristiques uniques de chaque élément : les matériaux, les techniques de construction, les usages passés et présents. Cette approche permet d'anticiper les besoins de conservation et de proposer des solutions adaptées. Le Pays d'art et d'histoire peut ainsi offrir des éléments indispensables à l'aménagement du territoire et à sa préservation en enrichissant le volet patrimonial du PLUi, en légitimant les réglementations apportées par le règlement local de publicité intercommunal (RLPi, publication d'un guide), en offrant des données indispensables sur les monuments historiques (MH) ou à l'évolution des sites patrimoniaux remarquables (SPR) et de la zone tampon Unesco, en étant ressource et conseil sur les études diagnostics (contrat territorial milieux aquatiques (CTMA dont l'expertise du PAH sera apportée par un volet spécifique inclus dans les objectifs de l'inventaire), étude de stratégie locale de la bande côtière (SLGBC)), les chantiers du territoire, les actions de revitalisation, les restaurations ou encore les aménagements.

Mieux connaître les patrimoines, c'est aussi reconnaître leur importance au sein de nos communautés et les inscrire dans des actions de valorisation. Ce savoir, transmis et partagé, fait de chaque acteur – citoyen, élu ou spécialiste – un gardien du patrimoine, armé pour protéger et valoriser ces témoins du passé qui nourrissent notre identité collective. Au travers de la diffusion des connaissances, le Pays d'art et d'histoire donne au patrimoine, à l'architecture et au cadre de vie une place active. Les actions pédagogiques participent à façonner l'avenir de l'île en sensibilisant les enfants. Le Pays d'art et d'histoire s'inscrit ainsi dans la vie du territoire en menant et coordonnant des actions qui renforcent son attractivité et la proximité des services souhaités par nos élus.

Action n°1

cf p.56



Terminer la mise à jour de l'inventaire topographique et le rendre accessible au public

Avancé en grande partie durant le projet précédent, sa finalisation a été ciblée comme prioritaire afin que les données deviennent accessibles à tous. C'est un travail fondamental pour assurer une gestion éclairée et durable du territoire. Il permet non seulement de recenser les richesses patrimoniales, mais aussi d'offrir aux collectivités un outil stratégique pour orienter leur politique d'urbanisme et de préservation, par exemple au travers du PLUi ou pour hiérarchiser l'entretien des ouvrages hydrauliques présents dans les marais salants. En identifiant nos bâtiments d'intérêt historique ou architectural, les communes peuvent mieux intégrer ces éléments dans leurs projets de réhabilitation ou de création contemporaine. De même, l'inventaire permet de protéger des lieux méconnus tout en valorisant l'identité culturelle locale, essentielle pour renforcer l'attractivité du territoire auprès des habitants et des visiteurs. Dans le cadre de la compétence Inventaire général du patrimoine culturel, la région encourage les études sur les territoires néo-aquitains, en prenant en compte l'ensemble des composantes les structurant : patrimoines culturels matériels et immatériels, paysages. Pour ce faire, elle soutient le recrutement de chargés d'étude d'inventaire en s'appuyant notamment sur les territoires labellisés Pays d'art et d'histoire.

Sous-actions

- ▶ Mener la reprise de l'inventaire avec l'accompagnement technique et scientifique de la région Nouvelle-Aquitaine.
- ▶ Recruter un chargé de mission dédié à l'inventaire.
- ▶ Mettre à disposition du service les données mises à jour et les déposer sur le SIG de la collectivité.
- ▶ Diffuser régulièrement le contenu de l'inventaire au travers de médiations variées.
- ▶ Poursuivre le volet « patrimoine des marais » de manière transversale avec le service Protection du littoral grâce au CTMA2 (recensement du patrimoine bâti lié à l'eau qui concerne les ports, les quais, les cales, les écluses à poissons, les digues, les phares et feux de balisage, les équipements de sauvetage en mer, les usines liées à l'activité maritime (usine à sardines)... mais également les ouvrages hydrauliques en ce qui concerne les marais (ouvrages maçonnés historiques, perrés, bornes d'amarrage en pierre de taille, anciennes charges, ponts en pierre, cois...) et mettre en place une édition Architecture + Patrimoine thématique.
- ▶ En s'appuyant sur l'inventaire, faire connaître les architectures contemporaines et historiques en les mettant en relation avec leur environnement.
- ▶ Valoriser le patrimoine mobilier en s'appuyant sur la conservatrice des antiquités et objets d'art (CAOA).



Action n°2

cf p.56



Mettre en place un plan de valorisation des collections patrimoniales

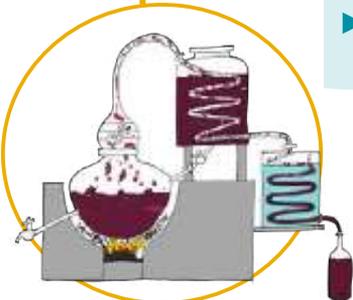
Les collections patrimoniales rétaises font l'objet de nombreuses problématiques liées à la conservation préventive et au stockage.

Spécificité rétaise, le Pays d'art et d'histoire dispose en effet de sa propre collection acquise lors des 10 dernières années à la demande des élus. Cette réalité est partagée par les musées locaux mais aussi par les mairies ou encore les associations qui font l'objet de nombreuses sollicitations de donations.

Ces structures étant communales ou associatives – pas intercommunales donc –, nous souhaitons ainsi trouver, collectivement, la solution la plus adaptée pour mutualiser nos ressources et protéger au mieux les témoignages de la vie insulaire locale.

Sous-actions

- ▶ Instaurer une commission scientifique locale qui aura pour but de protéger les biens matériels cédés en évaluant leur intérêt, le lieu et la méthode de conservation. L'un des objectifs à terme sera de trouver un lieu de stockage et de conservation mutualisé.
- ▶ Écrire et mettre en place un plan de gestion et de conservation des collections (chai, pressoir, outils, charrettes, alambic, registres de la forge et collection de cartes postales) en inventoriant précisément l'ensemble des collections et en déterminant le moyen de conservation le plus adapté.
- ▶ S'appuyer sur l'aide technique de la conseillère musée de la DRAC Nouvelle-Aquitaine pour la conservation des collections.
- ▶ Numériser et mettre en ligne le fonds Héraudeau.
- ▶ Imaginer un projet de valorisation des registres de la forge du Père Cordon.



Action n°3

cf p.56



Mener des études historiques et patrimoniales au travers de partenariats scientifiques

Les partenariats scientifiques sont pour le Pays d'art et d'histoire la garantie d'une qualité scientifique et historique.

Ils permettent d'enrichir la connaissance du territoire au profit des habitants, de poursuivre la formation continue des agents et de tisser des liens avec les acteurs culturels et patrimoniaux, au niveau local mais aussi national.

C'est aussi une réponse adaptée à l'effort budgétaire nécessaire auquel devront faire face de plus en plus d'acteurs culturels et patrimoniaux. Il s'agit de composer avec un contexte économique défavorable en développant la coopération, en mutualisant des ressources et des compétences parfois segmentées.

Nous espérons, grâce à ces collaborations, stimuler des regards et des approches différentes dans l'élaboration de nos actions.

Sous-actions

- ▶ Mener le projet de commémoration des dernières guerres de Religion qui ont eu lieu sur l'île de Ré entre les années 1625 et 1628 (colloque scientifique, actes du colloque, publication, expositions, médiations humaines et numériques, signalétique patrimoniale, parcours de visite).
- ▶ Participer à la formation des jeunes et des étudiants au travers de stages, partenariats et médiations (stage de 3e, M1 et M2, collaborations avec l'université sur des projets de médiation, développement de contenu Wikipédia, projet avec le centre de formation des apprentis).
- ▶ Créer du contenu notamment numérique (podcasts, exposition numérique via le SIG).
- ▶ S'appuyer sur les acteurs institutionnels, plus spécifiquement ceux liés aux protections environnementales ou à l'urbanisme (DREAL, UDAP, CAUE, maisons de l'Architecture).



Action n°4

cf p.56



Évoluer vers une politique de publications grand public

Chère à nos yeux, la poursuite de notre politique de publications résonne comme une évidence.

Avec le souci constant de la qualité des contenus, nous avons à cœur de décliner notre travail en une palette de formats variés, capables d'éveiller l'intérêt de tous.

Qu'il s'agisse de récits, d'analyses ou de formats plus visuels, chaque publication sera pensée pour dévoiler avec finesse les multiples facettes du patrimoine rétais, et offrir à chacun une porte d'entrée vers cette richesse intemporelle.

Sous-actions

- ▶ Poursuivre la publication de Focus (projet d'architecture contemporaine du Bois-Plage-en-Ré, évolutions des paysages, protéger le cadre de vie, Unesco, le centre de transfert, musique populaire et fanfares, les phares, économie de l'île de Ré au travers d'une série de numéros liés aux savoir-faire (saliculture, viticulture, maraîchage, conchyliculture, ostréiculture, maçonnerie...), Ré au XVIIe).
- ▶ Éditer au moins un ouvrage spécialisé et approfondi sur la thématique des guerres de Religion des années 1625 – 1628 (collaboration avec scientifiques et universités).
- ▶ Développer le format Parcours (appui sur la signalétique patrimoniale).
- ▶ Poursuivre les versions jeunesse "Il était une fois".
- ▶ Intégrer des articles dans le journal communautaire Îliens en développant des thématiques variées sur les patrimoines, l'architecture et les questions d'actualité.
- ▶ Éditer une carte du Patrimoine qui recense les principaux patrimoines rétais (trois déclinaisons, pour le CIAP, sous format dépliant et sur le SIG).



Action n°5

cf p.56



Valoriser le patrimoine archéologique rétais

Le projet du Pays d'art et d'histoire n'oublie pas d'intégrer les sciences humaines et littéraires qui sont les plus délaissées, et de rappeler leur caractère essentiel. Leurs champs d'applications offrent des clés de lecture et d'analyse de l'évolution de la société, de son rapport au temps, à ses racines, à ses valeurs et donc à son patrimoine.

La valorisation du patrimoine archéologique de l'île de Ré aura toute sa place dans nos actions. Grâce au dialogue avec les archéologues, nous souhaitons mettre en évidence ces avancées avec le public, en accordant une place centrale aux actions pédagogiques.

Sous-actions

- ▶ Lutter contre la prospection amateur illégale et le pillage archéologique de manière bienveillante en sensibilisant au cadre réglementaire en vigueur (publication, articles dans le journal communautaire) en partenariat avec le SRA et avec les musées volontaires (E. Cognacq, Platin).
- ▶ Favoriser les actions pédagogiques dans le cadre scolaire et en lien direct avec nos partenaires (AREPMAREF, musée Ernest Cognacq, musée du Platin).
- ▶ Valoriser les recherches au travers d'articles dans le journal communautaire (agglomération de La Flotte durant l'Antiquité, découverte de mobilier exogène intéressant notamment scandinave, travail des périodes anciennes (protohistoire, notamment à la Noue, à Sainte-Marie-de-Ré, aux Portes-en-Ré où il y a eu des fouilles récemment)).
- ▶ Participer aux journées nationales de l'archéologie (JNA) et valoriser les bilans scientifiques régionaux.
- ▶ Collaborer et s'appuyer davantage avec les archéologues (INRAP, SRA, département, facultés d'archéologie etc.) pour programmer des actions.
- ▶ Établir un contact régulier avec le SRA pour compléter et mettre à jour la carte archéologique de l'île de Ré (extraire les données propres à l'île).



AXUE 2

LIRE ET COMPRENDRE SON CADRE DE VIE

Objectifs :

- ▶ **Favoriser la compréhension dynamique et évolutive des patrimoines**
Paysages, création contemporaine, évolution des traditions et savoir-faire
- ▶ **Valoriser les sites et espaces protégés** - SPR, sites classés, UNESCO.
- ▶ **Composer urbanisme et vie quotidienne**
CAUE, Sites et cités, déchets, économie, café d'archi, centres-bourgs.

Pays d'art et d'histoire et projet de territoire

La valorisation du patrimoine bâti participe à préserver et faire évoluer l'architecture et l'urbanisme de nos villages. L'architecture n'est, finalement, que le reflet des besoins et des activités humaines.

L'abbaye souligne l'influence des ordres religieux quand la ferme ou le moulin rappellent l'âpreté du travail paysan. Cette lecture doit s'étendre à nos paysages - les vignes et marais traduisent une économie millénaire quand la forêt résulte d'une renaturation récente - et à l'urbanisme : la caserne de pompier découle d'un besoin d'accès aux soins quand l'aménagement cyclable rend compte de l'évolution des mobilités. Par ce biais, on comprend donc que les enjeux contemporains façonnent déjà les patrimoines de demain.

Le Pays d'art et d'histoire souhaite favoriser cette approche dynamique et évolutive des patrimoines, de l'architecture, du cadre de vie et de l'environnement au travers de ses actions : visites de chantiers liés à l'aménagement du territoire, sensibilisation aux paysages, à la création contemporaine, à l'évolution des traditions et des savoir-faire. Un enjeu repéré nous a incité à mettre davantage en avant les fortifications de Vauban, classées au patrimoine mondial de l'UNESCO, ainsi que la bonne compréhension des servitudes d'utilité publique (SPR, MH, sites classés) et de leurs outils de gestion (plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine (PVAP), plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV)). Nos actions viseront à questionner comment composer urbanisme et vie quotidienne en s'appuyant sur des partenaires (CAUE, réseau des villes et pays d'art et d'histoire (VPAH), Sites et cités) et sur des thématiques aussi variées que l'économie, la vitalité des centres-bourg ou la gestion des déchets. Le Pays d'art et d'histoire se positionnera ainsi davantage au carrefour des pratiques, en transversalité affirmée avec les services liés à l'aménagement du territoire et à l'environnement de l'intercommunalité (réunions partagées, formations, soutien technique, sensibilisation des élus et citoyens).

Action n°1

cf p.56



Renforcer la stratégie de valorisation du bien UNESCO

L'île de Ré a le privilège d'abriter un bien classé au patrimoine mondial de l'Unesco. Nos élus considèrent sa valorisation comme un enjeu majeur du projet et qui doit se faire au travers de collaborations. Le Pays d'art et d'histoire peut ainsi jouer un rôle coordinateur et fédérateur en rassemblant les acteurs associés autour de projets de valorisation, mais aussi en produisant des contenus allant du numérique aux visites guidées sans oublier d'ouvrir ce patrimoine à un public plus large considérant la difficulté d'accès des remparts.

Sous-actions

- ▶ Copiloter la commission du plan de gestion du site Unesco avec la commune de Saint-Martin-de-Ré.
- ▶ Assurer un suivi de la révision du plan de gestion dont la finalisation est prévue en 2026 et assister aux réunions de travail programmées en 2025 avec la commune de Saint-Martin-de-Ré.
- ▶ Réaliser une convention avec la mairie de Saint-Martin-de-Ré pour collaborer sur la valorisation du site Unesco avec le réseau Vauban mais aussi d'autres sites locaux non-inscrits (fortifications d'Aix, d'Oléron, de Brouage, de Rochefort...).
- ▶ Éditer un parcours Unesco (publication et version numérique) en valorisant les protections urbanistiques associées (MH, SPR, sites classés) en incluant un volet « architecture et paysage » (zone tampon) ainsi qu'un lien « architecture et biodiversité ».
- ▶ Développer une offre audio des signalétiques portant sur le patrimoine UNESCO prioritairement.
- ▶ Développer une offre accessible et inclusive (parcours des fortifications en lunettes virtuelles, vidéo virtuelle d'un siège de la citadelle).
- ▶ S'appuyer sur le SIG de la collectivité pour développer une valorisation numérique complète en 3D.
- ▶ Valoriser les fortifications de Vauban non-classées mais qui sont indissociables d'une lecture territoriale cohérente (redoutes des Portes-en-Ré, du Martray, de Sablonceaux et fort La Préé).
- ▶ Mettre en lien les fortifications aux autres ensembles protégés du patrimoine mondial (rôle de l'Unesco, à quoi sert une zone tampon, qu'est-ce qui définit un caractère exceptionnel).
- ▶ Développer des visites thématiques (poudrière, portes de ville, métiers de la construction aux XVII^e et XVIII^e siècles, cartographes et ingénieurs militaires, vivre un patrimoine Unesco au XXI^e siècle...).



Action n°2

cf p.56



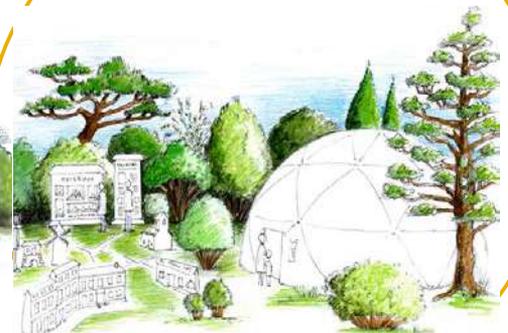
Créer le jardin d'interprétation de l'architecture et du patrimoine

Le jardin du CIAP répond à plusieurs problématiques : tenir un discours complémentaire aux structures existantes, assurer une répartition territoriale, ne pas mobiliser du foncier déjà très rare qui pourrait répondre à des besoins de logement.

C'est pour cela que nous l'avons imaginé en extérieur et que la thématique portera majoritairement sur l'architecture, l'urbanisme et le cadre de vie.

Un volet portera sur la flore sans faire l'objet cependant de modules spécifiques (cf. chapitre 6). Le jardin sera le pendant d'un projet de tiers-lieu culturel pour lequel un bâtiment d'architecture contemporaine verra jour et les deux espaces se répondront.

Il s'agira d'un lieu de vie mêlant associations culturelles et artistiques, lieu de vie (co-working, bar à l'année, jeux pour enfants...) et institutions publiques (services de l'EPCI). Il sera donc animé tous les jours par ses acteurs et le site d'interprétation sera gratuit.



Sous-actions

- ▶ Travail de parangonnage.
- ▶ Visiter des jardins existants, des CIAP et d'autres sites d'interprétation de plein air pour s'inspirer.
- ▶ Mettre en place un comité de réflexion multipartenarial pour travailler sur des axes du CIAP (services de la CDC, DRAC, ABF, DREAL, ONF, conseillère musée, historiens, structures muséales et d'interprétation rétaises...).
- ▶ Créer un comité de pilotage dédié.
- ▶ Travailler en collaboration avec la DRAC et s'appuyer sur les nouvelles réflexions du ministère de la Culture visant à redynamiser le label.
- ▶ Écrire le projet scientifique et culturel du jardin CIAP et établir le cahier des charges avec la DRAC en s'appuyant notamment sur la stratégie nationale pour l'architecture (axe 2 notamment, également axe 6 mesure 30).
- ▶ Définir avec le service urbanisme, le service environnement et les partenaires environnementaux (DREAL, CAUE, ONF...) les essences à valoriser et la bonne intégration paysagère.
- ▶ Prévoir un volet UNESCO ainsi qu'une valorisation de l'architecture contemporaine du tiers-lieu (médiations, présentations par l'architecte / paysagiste, résilience du bâti).
- ▶ Développer un volet spécifique sur l'aménagement du territoire, la mise en place historique progressive de dispositifs réglementaires de protection (MH, SPR, sites classés, ZNIEFF...) et les enjeux qu'ils portent (avec un prisme de la politique du XX^e siècle jusqu'à nos jours).
- ▶ Visiter l'ensemble des structures culturelles, historiques et environnementales du territoire pour être complémentaire et créer un lien et un renvoi vers elles.
- ▶ Faire du CIAP une tête de réseau du paysage architectural et patrimonial rétais en renvoyant vers les structures muséales et associatives d'interprétation.

Action n°3

cf p.56

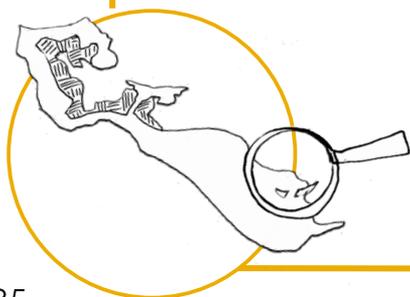


Sensibiliser autour des enjeux de l'urbanisme, de la création architecturale et du paysage

L'île de Ré est l'un des territoires les plus préservés de France. En effet, dès les années 70, elle a bénéficié de mesures de protection. 50 ans après, ces dispositions sont souvent vécues comme des contraintes pour les habitants.

Les temps de réflexion organisés lors des ateliers consacrés au renouvellement ont fait naître des pistes de travail pour sensibiliser davantage à ces questions.

Le Pays d'art et d'histoire peut ainsi jouer un rôle d'accompagnateur et de médiateur afin de décomplexifier auprès du public certaines de ces difficultés.



Sous-actions

- ▶ Faire intervenir des tiers pour sensibiliser aux enjeux du territoire (café architecture, visites de chantiers d'urbanisme, etc.).
- ▶ Distiller au travers de nos médiations davantage de précisions sur la notion de paysage (sa perception par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations).
- ▶ Développer un volet autour des nouveaux défis de l'urbanisme et de l'architecture contemporaine (sécurité, risques naturels, accessibilité, matériaux, durabilité...).
- ▶ Accompagner la révision du PLUi et valoriser ses évolutions par des médiations.
- ▶ Être moteur dans l'intégration d'un volet prenant en compte le patrimoine du XX^e siècle.
- ▶ Mener de actions de sensibilisation sur les documents d'urbanisme (PLUi, SPR) et plus largement sur des projets d'aménagement du territoire (notamment le nouveau RLPi).
- ▶ Favoriser la formation des professionnels de l'aménagement du territoire sur les enjeux patrimoniaux et architecturaux (artisans, architectes, élus).
- ▶ Valoriser l'évolution des SPR et participer à la CLSPR.
- ▶ Réaliser une édition sur l'évolution paysagère de l'île de Ré et des protections environnementales en partenariat avec le service environnement, le service urbanisme et les acteurs paysagers (CAUE, DREAL etc.).
- ▶ Sensibiliser à l'histoire de la flore insulaire et de la gestion des forêts (intervention de l'ONF pour expliquer la gestion d'une forêt récente).
- ▶ Mener des visites sur sites pour expliquer l'histoire et le développement des zones naturelles protégées (mobilisation contre le projet d'aérodrome, protection des marais, création des réserves naturelles etc.). Inclure ce volet dans le projet du CIAP.
- ▶ Impulser la réflexion sur la notion de résilience et les problématiques qui expliquent l'évolution des traditions et l'apparition d'une architecture contemporaine.
- ▶ Mener des actions sur la question des nouveaux matériaux employés dans l'architecture contemporaine.
- ▶ Développer les lectures de paysages afin d'offrir des regards plus complexes et nuancés sur le cadre de vie, l'architecture et les paysages (éviter la binarité beau / pas beau).
- ▶ Valorisation des chantiers MH : poursuivre les visites de chantier et instaurer une procédure en interne afin que les communes transmettent au PAH les restaurations MH (dans l'objectif de valoriser) et renseigner les données récentes sur le SIG.
- ▶ Formaliser les « fiches conseil » destinées au service d'instruction.

Action n°4

cf p.56

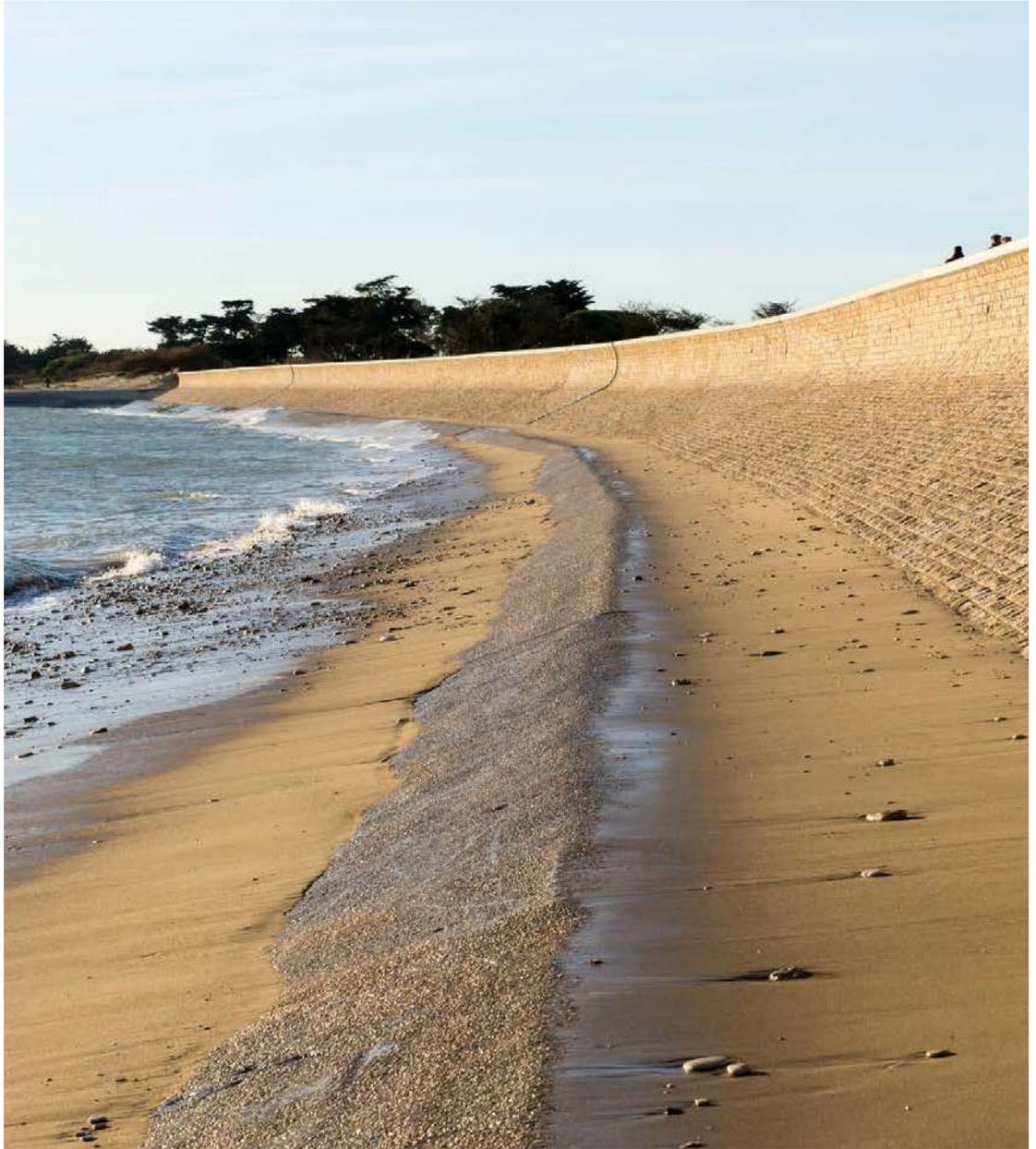


Préservation du littoral

Enjeu fort pour l'ensemble des élus rétais, la Communauté de communes a mis en place un service Protection du littoral spécialement dédié. En effet, l'île de Ré est par nature soumise à l'évolution du littoral et celle-ci impacte la sécurité des habitants, l'habitat, l'économie ou encore la détérioration du patrimoine architectural. Dans ce cadre, le Pays d'art et d'histoire peut jouer un rôle dans la préservation du patrimoine littoral, qu'il soit bâti, paysager ou environnemental. Il peut aussi renforcer la connaissance de cet espace et la sensibilisation par l'intermédiaire d'actions éducatives dans les écoles des différents villages ou de la médiation humaine auprès du grand public.

Sous-actions

- ▶ Poursuivre le volet « patrimoine des marais » lié à la reprise de l'inventaire, dans le cadre du CTMA, destiné à recenser les ouvrages architecturaux, hydrauliques, vestiges archéologiques etc.
- ▶ Patrimoine du littoral : développer des actions sur le regard à apporter vers ces constructions (fortifications, écluses, mur de l'Atlantique etc.) et sur leur rôle dans l'évolution du trait de côte (protection ? équilibre ? impacts ?).
- ▶ Mener des actions en transversalité avec le service Protection du littoral, les acteurs environnementaux et paysagers au travers de médiations (visites de chantier, visite de digues historiques et contemporaines, interventions scolaires).
- ▶ Sensibiliser à la préservation des blockhaus du mur de l'Atlantique dont la disparition s'accélère avec le dérèglement climatique en partenariat avec les services archéologiques concernés (service régional de l'archéologie).
- ▶ Travailler avec archéologues pour évaluer les blockhaus d'intérêt premier et récupérer des éléments permettant d'en faire une présentation architecturale et technique lors de médiations. Dans le cadre d'une étude spécifique sur les bunkers par le conseil départemental de Charente-Maritime, évaluer si une valorisation par le label architecture contemporaine remarquable est possible.
- ▶ Imaginer la valorisation artistique de blockhaus (fresques, tags etc.).
- ▶ Valoriser dans les médiations les réglementations en urbanisme qui résultent des risques liés au littoral et à ses évolutions.



AMÉ 3

PARTAGER ENTRE GÉNÉRATIONS

Objectifs :

- ▶ **Valoriser les patrimoines immatériels et vivants**
- ▶ **Mettre en place une stratégie d'inclusion des publics au patrimoine**
- ▶ **Inscrire la transition écologique au cœur des pratiques et dans la construction des projets**

Pays d'art et d'histoire et projet de territoire

Le label Pays d'art et d'histoire peut devenir un puissant vecteur de lien intergénérationnel au service du projet de territoire. Il valorise la transmission des savoirs, des traditions et des récits locaux en créant des occasions de rencontre entre les générations.

En invitant les jeunes, les familles et les aînés à participer ensemble à des ateliers, des visites guidées, ou des projets de valorisation de patrimoine, il favorise une dynamique nécessaire à la vie permanente.

L'inclusion des publics participe directement au développement durable du territoire en assurant une accessibilité à tous dans le domaine patrimonial et architectural, et plus largement puisque certains des objectifs confiés par nos élus toucheront l'accessibilité au sens large.

L'inscription de la transition écologique répond également à la préservation de l'environnement et du cadre de vie, mais jouera aussi un rôle facilitateur pour répondre à l'objectif d'aménager et protéger durablement le territoire. En effet, en sensibilisant à l'évolution des enjeux urbanistiques et d'aménagement, nous pourrions faciliter le dialogue et la compréhension des aménagements réalisés par les collectivités.

Action n°1

cf p.56

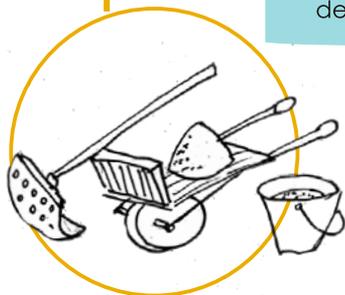


Favoriser la transmission des savoir-faire par l'expérimentation

Lors des groupes de travail, nos élus se sont montrés sensibles à la participation active des enfants dans le cadre de la sensibilisation au patrimoine. Le pouvoir de l'expérimentation dans la mémorisation et l'affect est de plus en plus développé comme outil pédagogique. Le Pays d'art et d'histoire, en collaboration avec les acteurs du territoire, mènera donc des actions en ce sens.

Sous-actions

- ▶ Mener des actions de transmission de savoir-faire (reproduction des gestes du saunier, fabrication du jus de raisin, construction d'un mur à la chaux) en partenariat avec des artisans et les coopératives agricoles et salicoles.
- ▶ Favoriser les chantiers participatifs sur des écluses à poisson en partenariat avec les associations qui les protègent et leurs propriétaires.
- ▶ Stimuler les adolescents en développant des actions « argent de poche des jeunes » qui les impliquent dans des actions d'intérêt général (chantiers participatifs, entretien d'espaces verts etc.) en les récompensant pour leur travail par une petite rémunération.
- ▶ Construction d'une maquette miniature en partenariat avec des apprentis en certificat d'aptitude professionnel (CAP) afin de promouvoir le savoir-faire traditionnel (moellons, chaux, etc.) et de produire une maquette participative pour le CIAP jardin.
- ▶ Valoriser les danses et musiques populaires au travers d'une publication, de conférences et médiations sur les traditions populaires.



Action n°2

cf p.56



Valoriser le patrimoine mémoriel et le parler rétais

Il est ressorti, des groupes de travail et au travers du bilan décennal, qu'il était urgent de valoriser la mémoire des personnes âgées, dépositaires des derniers souvenirs d'une île jusqu' alors encore séparée du continent. Si un grand travail de collecte a déjà été réalisé dans le cadre associatif, le Pays d'art et d'histoire peut donner vie à ces témoignages au travers de ses projets et en les mettant en regard de sources écrites et iconographiques.

Sous-actions

- ▶ Évaluer la faisabilité d'un documentaire sur le parler rétais : son histoire, ses spécificités et ses usages résiduels.
- ▶ Rendre public les témoignages réalisés par le COREPOR au travers d'un conventionnement. L'association a en effet cumulé des centaines d'heures d'enregistrement qui ne sont pas valorisés. Ce travail est important car il s'agit d'une mémoire qui disparaît ; la bonne analyse des enregistrements impliquera d'en avoir d'autres qui permettront de contextualiser les discours.
- ▶ Valorisation numérique au travers de conférences, d'expositions, des publications, dans le CIAP ou dans l'enrichissement des parcours basés sur la signalétique.
- ▶ Mettre en place des actions intergénérationnelles (par exemple, en 2025, sur la thématique de la libération de l'île).
- ▶ Intégrer certaines anecdotes des témoignages pour enrichir les visites guidées.
- ▶ Déposer certains extraits sur le SIG de la collectivité afin d'enrichir le contenu de l'inventaire par un témoignage audio.



Action n°3

cf p.56

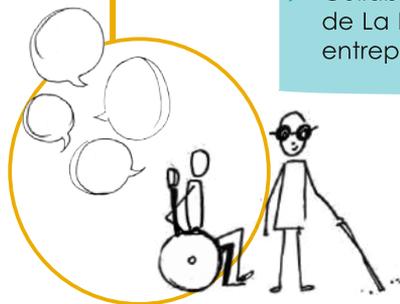


Accompagner les structures culturelles et patrimoniales dans le développement de l'accueil de tous les publics

L'inclusion et l'accès des publics au patrimoine est l'un des enjeux forts, porté tant par les citoyens, partenaires que nos élus lors des réunions consacrées au renouvellement. Au travers de cette action, le Pays d'art et d'histoire souhaite améliorer ses propres pratiques, jouer un rôle de coordinateur pour impulser une dynamique partenariale et proposer des offres complémentaires lorsqu'un lieu est inaccessible pour des publics spécifiques.

Sous-actions

- ▶ Proposer une formation commune aux services internes et aux partenaires sur l'accueil des publics en situation de handicap.
- ▶ Développer des outils pour l'accueil de tous les publics dans les structures culturelles et patrimoniales (idée d'un fonds de concours pour favoriser l'accessibilité).
- ▶ Créer un logotype unique à la CDC, l'ensemble des communes, l'office de tourisme et les structures patrimoniales et culturelles qui renverrait à un site unique sur l'accessibilité sur le territoire rétais.
- ▶ Favoriser la mise à jour du registre d'accessibilité de la collectivité et de celui de nos partenaires.
- ▶ Mener des actions en transversalité avec le service environnement pour l'inclusion des publics en sites naturels.
- ▶ Collaborer avec le comité départemental tourisme et handicap (CDTH) de La Rochelle et poursuivre notre accompagnement par Acceo Tadeo, entreprise spécialisée dans l'accessibilité aux handicaps.



Action n°4

cf p.56



Développer de nouvelles médiations inclusives

Le développement de médiations inclusives permet au Pays d'art et d'histoire de renforcer la proximité des services en rendant le patrimoine accessible à tous, y compris aux publics éloignés des circuits culturels classiques. En complétant l'offre des acteurs privés et publics, souvent limités par des contraintes de temps et de moyens pour l'accessibilité, le Pays d'art et d'histoire crée un accès équitable au patrimoine local.

Il agit ainsi comme un relais pour les structures privées, en orientant vers leurs sites et en proposant des expériences de médiation adaptées, qui valorisent et enrichissent l'ensemble de l'écosystème patrimonial. Le PAH peut dans ce cadre jouer le rôle fédérateur attendu par nos élus.

Sous-actions

- ▶ Rendre audio-accessible l'ensemble des signalétiques au travers de QR codes.
- ▶ Réaliser des médiations et des projets structurants à destination de publics spécifiques ou en situation de handicap (balades à vélo cargo, visites signées, spectacles à destination des déficients auditifs, projets avec les EHPADs du territoire).
- ▶ Développer des formats numériques, si possible audiodescription (mini-documentaires, podcasts etc.).
- ▶ Visite immersive du phare des Baleines et du patrimoine UNESCO.
- ▶ Sensibiliser les enfants aux différences et au handicap au travers de nos interventions en milieu scolaire (kamishibai...).



Action n°5

cf p.56



Sensibiliser à la transition écologique

Nos élus souhaitent inscrire la transition écologique au cœur des pratiques de chaque service, dans quelque domaine que ce soit.
Le Pays d'art et d'histoire répondra à cet enjeu de territoire essentiel dans ses pratiques, dans ses actions et dans les thématiques proposées.

Sous-actions

- ▶ Développer de nouvelles thématiques de médiation : patrimoine et environnement, enjeux des rénovations énergétiques, architecture et végétal, évolution de l'urbanisme face au défi écologique (mobilités douces, perméabilisation des sols, végétalisation), histoire environnementale de l'île (défrichement, exploitation agricole, réimplantation d'arbres etc.).
- ▶ Poursuivre les animations transversales avec le service environnement et les écogardes.
- ▶ Favoriser le développement d'un tourisme durable.
- ▶ Mettre en place des actions patrimoniales intégrant le schéma de développement durable (2023 – 2030) qui comprend dans son volet patrimonial : la suppression des produits phytosanitaires dans la gestion des espaces verts, la maîtrise des espèces exotiques envahissantes, la définition de l'ambition environnementale de l'île de Ré en labellisant le territoire, la préservation du caractère environnemental spécifique de l'île, sauvegarder et valoriser le petit patrimoine rural, maîtriser et sécuriser la quantité et la qualité de l'eau en développant une gestion durable.
 - ▶ Médiations sur la thématique de l'histoire des engrais sur l'île, la flore envahissante liée à l'habitat (mimosas etc.), en intégrant le petit patrimoine et les détails architecturaux dans nos publications « Parcours », en proposant des visites liées à la gestion de l'eau sur l'île (intervention d'Eau 17).



AME 4

RASSEMBLER LES ACTEURS AUTOUR DU LABEL

Objectifs :

- ▶ Porter des projets fédérateurs et multipartenaires
- ▶ Faire rayonner le PAH en tant que service ressource
- ▶ Promouvoir la qualité du label

Inscrire le label dans l'éducation artistique et culturelle au travers d'actions pédagogiques, des partenariats culturels et du spectacle vivant

Pays d'art et d'histoire et projet de territoire

Pour nos élus, il est particulièrement important que le Pays d'art et d'histoire joue un rôle de rassembleur et de médiateur auprès des acteurs locaux du patrimoine.

En fédérant les institutions, associations, et acteurs privés autour du label, il crée une dynamique de collaboration, qui renforce l'impact des actions patrimoniales et en optimise les ressources.

Ce rôle de relais facilite la communication et la coordination sur de nombreux projets du territoire permettant aux élus de porter une politique culturelle cohérente et structurée.

Le Pays d'art et d'histoire devient ainsi un levier stratégique pour déployer une offre harmonisée, accessible et enrichissante pour le territoire, renforçant son attractivité et le sentiment d'appartenance des habitants.

Action n°1

cf p.56



Renforcer le partenariat avec l'office de tourisme

Le lien entre le Pays d'art et d'histoire et l'office de tourisme est essentiel pour créer une politique patrimoniale cohérente et impactante, particulièrement dans une approche de tourisme raisonné. En travaillant ensemble, nos deux entités peuvent promouvoir un tourisme qui valorise les atouts culturels, naturels et historiques de l'île, tout en respectant l'équilibre environnemental et la vie locale.

Un partenariat fort permet de concevoir des parcours et des événements adaptés, qui révèlent la richesse du patrimoine tout en orientant les flux touristiques de façon réfléchie. En sensibilisant les visiteurs aux spécificités locales, il devient possible de développer un tourisme plus respectueux, qui privilégie des expériences immersives et une découverte authentique, plutôt qu'une consommation rapide et superficielle des lieux.

Par ailleurs, l'office de tourisme peut bénéficier de l'expertise du Pays d'art et d'histoire garantissant ainsi une meilleure transmission du patrimoine, en s'adressant autant aux visiteurs qu'aux habitants, tout en contribuant à la préservation et au rayonnement de l'île sur le long terme.

Sous-actions

- ▶ Estimer l'offre et les propositions de l'office de tourisme.
- ▶ Évaluer le nombre de guides indépendants et envisager d'éventuels partenariats.
- ▶ Participer à la réunion annuelle du bilan de Destination Île de Ré.
- ▶ Se faire former par l'office de tourisme sur l'accessibilité et les mises à jour du guide accessibilité et former un référent « accessibilité » au sein du PAH.
- ▶ Co-piloter le projet d'inclusion et d'accessibilité entre le PAH et Destination Île de Ré.
- ▶ Poursuivre la transmission en interne de l'agenda du PAH vers le site de Destination Île de Ré.
- ▶ Mettre en œuvre une convention entre le Pays d'art et d'histoire et l'office de tourisme.



Action n°2

cf p.56



Porter des projets fédérateurs et multipartenaires

Mener des projets fédérateurs et multipartenaires constitue une démarche essentielle pour renforcer la cohésion territoriale et valoriser les complémentarités entre acteurs. En rassemblant des structures variées – collectivités, associations, institutions culturelles, et autres parties prenantes – ces projets permettent à chacun de partager et de comprendre les défis propres aux autres, ouvrant la voie à des solutions concertées et adaptées aux besoins du territoire. Cette dynamique collaborative favorise également l'émergence d'initiatives ambitieuses et d'envergure, souvent inaccessibles à un acteur isolé, tout en enrichissant les perspectives par des prismes d'analyse diversifiés. C'est en ce sens que le Pays d'art et d'histoire peut jouer un rôle central de coordination, structurant les besoins et facilitant l'harmonisation des projets du territoire.

Dans cette logique de coordination et de structuration, quatre projets majeurs, aux thématiques variées et complémentaires, ont été définis pour répondre aux attentes des élus, des partenaires, et aux besoins mis en lumière par le bilan décennal. Le premier de ces projets se tourne vers la commémoration historique, une démarche de valorisation des savoirs acquis autour de l'histoire du territoire. Loin d'une simple consolidation des connaissances, ce projet prévoit des rencontres scientifiques, des publications spécialisées et des expositions, visant à replacer l'histoire locale dans une perspective vivante et accessible, pour renforcer la place de la recherche et de la transmission patrimoniale.

Le deuxième projet se consacrera à la mise en valeur du site UNESCO, une reconnaissance de portée internationale qui implique des actions spécifiques pour préserver son intégrité et accroître sa visibilité.



Des parcours de visite immersifs, des programmes de médiation repensés et des initiatives pour renforcer la visibilité de ce label sont envisagés pour faire rayonner ce patrimoine unique, en ligne avec les attentes de l'UNESCO et des acteurs locaux.

Un troisième axe de travail se concentrera sur les enjeux contemporains : il proposera de nouvelles façons d'aborder le patrimoine à travers l'urbanisme et l'architecture moderne, tout en intégrant la dimension environnementale. Ce projet entend faire écho aux mutations actuelles en valorisant les constructions récentes, les choix d'aménagement durable, et la transition écologique, pour sensibiliser aux liens entre passé et futur dans la structuration des paysages et du cadre de vie. Il pourrait prendre la forme d'une exposition et de formations (partenaires, professionnels, élus), l'accompagnement pour le projet de CIAP, le développement de médiations et d'interventions, communes, et de développement de petits projets.

Enfin, le quatrième projet s'appuie sur une démarche de fond : l'inclusion au patrimoine. Transversal à l'ensemble des initiatives, il se déploiera par des actions visant à garantir un accès égalitaire et une appropriation partagée des richesses patrimoniales. Ce volet inclusif aura pour objectif de mettre en place des outils et des approches qui favorisent la participation de tous, et qui sensibilisent à la diversité des publics, afin que chacun puisse y trouver un espace d'interaction et de lien avec son territoire.

Sous-actions

- ▶ 2022–2027 : commémoration des 400 ans des dernières guerres de Religions (1625 – 1628).
- ▶ 2027 – 2031 : projet de valorisation du patrimoine UNESCO.
- ▶ 2031 – 2034 : projet CAUE axé sur l'urbanisme, l'architecture contemporaine et l'environnement.
- ▶ 2025 – 2035 : projet d'inclusion et d'accessibilité.



Action n°3

cf p.56



Ouvrir un centre documentaire et pédagogique

Le centre documentaire et pédagogique est imaginé comme l'évolution de la bibliothèque patrimoniale constituée ces dix dernières années au sein du service, ainsi que des collections et des outils pédagogiques dont dispose le Pays d'art et d'histoire.

En premier lieu, le centre sera pensé comme un lieu de consultation mais l'objectif à terme est de pouvoir l'ouvrir au public. Plus concrètement, le projet prendra la forme d'une médiathèque spécialisée sur le patrimoine local et régional permettant l'accès à des ressources physiques ou numériques (inventaire, témoignages du COREPOR, iconographies de l'île de Ré, fonds Héraudeau). Il sera possible d'emprunter le matériel pédagogique : expositions, cartes postales au format A0, A1 et A2 ou encore outils pédagogiques (maquettes pour les scolaires).

Sous-actions

- ▶ Enrichir la bibliothèque avec des ouvrages, magazines ou articles en lien avec le territoire.
- ▶ Réaliser une bibliographie numérique afin de favoriser la consultation des ouvrages.
- ▶ Réaliser un catalogue numérique d'emprunt.
- ▶ Mettre en place un poste de consultation permettant d'accéder facilement aux ressources de l'inventaire, archives ou fonds patrimoniaux locaux.
- ▶ Développer un espace de vente des publications du service.
- ▶ Créer un espace mutuel pédagogique et logistique numérique à destination des acteurs patrimoniaux (mutualisation du matériel).
- ▶ Mettre en place une formation à la consultation des archives patrimoniales en partenariat avec les archives départementales afin d'aiguiller au mieux le public accueilli.



Action n°4

cf p.56



Renforcer la visibilité du label et des actions du service

Ciblé comme un point d'amélioration, nous souhaitons renforcer la visibilité du Pays d'art et d'histoire pour lui permettre de s'imposer comme un acteur culturel ressource. Cela permettrait en effet d'élargir l'audience, de toucher des publics diversifiés, et d'asseoir la notoriété des actions et des initiatives du PAH, ce qui peut encourager une fréquentation plus régulière en fidélisant nos publics. Un Pays d'art et d'histoire bien identifié permet aussi de soutenir une identité culturelle locale et de renforcer l'attachement insulaire des rétais à leur cadre de vie.

Sous-actions

- ▶ Installer un panneau de signalisation Pays d'art et d'histoire à l'entrée de l'île dont l'installation (lieu, dimensions, matériaux) sera étudiée avec l'UDAP et la DREAL.
- ▶ Mise en place d'un comité de suivi avec les communes et les partenaires pour développer un relai de communication bilatéral.
- ▶ Continuer la participation active au réseau villes et pays d'art et d'histoire (VPAH) (accueillir une réunion VPAH ou de l'association nationale des guides-conférenciers VPAH (ANCOVART)).
- ▶ Poursuivre nos actions avec le réseau Vauban et les faire venir sur le territoire.
- ▶ Poursuivre nos relations médias.
- ▶ Retravailler la stratégie de communication avec les services internes de la Cdc (rythme régulier de communication, hors événements et médiations : vidéos de présentation du PAH, vidéos Unesco, brefs articles mensuels pour les réseaux sociaux, carte des signalétiques par village (1 publication / 1 village etc.), communiquer sur ce que label a permis (reprendre bilan). 10 communications / an, prévoir 5 ans). Promouvoir les publications dans les communications (vente, éventuellement versions numériques).
- ▶ Poursuivre les actions de cohésion interne.
- ▶ Poursuivre la formation continue des agents du service Patrimoine et architecture.

VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

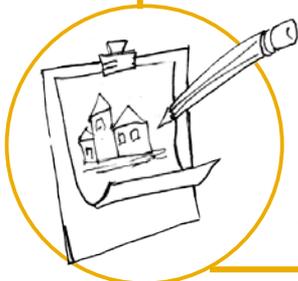
Action n°5

cf p.56



Accompagner les communes et les partenaires

Le Pays d'art et d'histoire peut accompagner les communes en leur apportant un soutien technique, scientifique et logistique pour valoriser leur patrimoine. Il peut les aider à identifier, documenter et préserver leurs éléments architecturaux, paysagers, et immatériels, grâce à des inventaires patrimoniaux détaillés, en jouant un rôle de conseil tout en faisant bénéficier son réseau de partenaires. En jouant un rôle de médiateur entre les acteurs publics et privés, il facilite également la mise en œuvre de projets d'aménagement sensibles et respectueux du cadre historique et naturel. Par ses actions de médiation et d'éducation, le service participe à l'animation de la vie des dix communes.



Sous-actions

- ▶ Mise en place d'un cahier des charges pour l'accord des subventions, en privilégiant des actions pédagogiques et un intérêt intercommunal de la portée des projets.
- ▶ Positionner davantage le label en matière d'aménagement du territoire, comme ingénierie d'accompagnement sur les questions de patrimoine, d'architecture, de paysage et de cadre de vie afin de valoriser la connaissance acquise et collectée par d'autres acteurs et par l'inventaire à terminer en :
 - Favorisant la meilleure connaissance de l'évolution du cadre réglementaire des sites patrimoniaux remarquables (évolution des protections sites classés, PVAP et ZPPAUP) et des documents d'urbanisme associés qui existent en France (PSMV, AVAP).
 - Se formant et travaillant sur la médiation des outils d'urbanisme (réseau VPAH, Sites et cités, CAUE, partenaires institutionnels).
 - En valorisant des exemples de réhabilitation réussies et des interventions contemporaines réalisées en harmonie avec l'identité locale et les dispositifs de protections et documents réglementaires.
 - En réalisant ou accueillant une exposition sur les outils d'urbanisme et de protection des patrimoines (sensibilisation au rôle des PLUi, SCoT etc.).
- ▶ Poursuivre les médiations en transversalité avec les associations patrimoniales (conférences, visites).
- ▶ Associer les associations et institutions (musées) dans les projets structurants du territoire.
- ▶ Accompagner et soutenir la création de médiations ou d'expositions de partenaires (relectures, recherches, idées de thématiques, pédagogie des propos et support, réemploi, durabilité).
- ▶ Instaurer un comité de suivi entre le Pays d'art et d'histoire, les élus communaux et les partenaires afin d'échanger sur les besoins, attentes et d'améliorer l'ensemble de nos communications.
- ▶ Proposer un accompagnement dans la recherche de fonds de restauration des monuments patrimoniaux et développer une politique en faveur de la restauration du petit patrimoine.
- ▶ S'appuyer, en fonction des projets, sur les partenaires institutionnels : la DRAC (service architecture et espaces protégés et l'UDAP 17), le CAUE, le service patrimoine et la CAO du département de la Charente-Maritime, avec les acteurs régionaux de Nouvelle-Aquitaine (région).



**CALENDRIER
DES PROJETS DE SERVICE**



Le projet principal ne signifie pas que la thématique qu'il soulève sera oubliée lors des autres projets de service.

Elle fera toujours l'objet de médiations et d'animations.

Il s'agit de développer un grand projet sur une thématique donnée afin de lui donner davantage d'ampleur et de portée. Il est par exemple prévu de mener en 2027 un projet de valorisation numérique de la citadelle en créant un parcours via l'application Archistoire. Ce projet s'intègre à la fois dans le projet 2027 – 2031 de valorisation du site Unesco, mais aussi dans la volonté de renforcer nos partenariats avec le CAUE (projet 2031 – 2034).

Cela résulte également d'une structuration et d'une priorisation claire qui répond à des moyens de service. Il est plus simple, pour les techniciens comme pour les élus, de mesurer des projets sur des périodes inférieures à 5 ans.





2025 – 2027

Projet principal : 400 ans
Projet de fond :
inclusion et accessibilité
7 actions
N sous actions

2027 – 2031

Projet principal : UNESCO
Projet de fond :
inclusion et accessibilité
6 actions
N sous actions

2031 – 2034

Projet principal : CAUE
Projet de fond :
inclusion et accessibilité
6 actions
N sous actions

2035

Renouvellement du label



**POINTS D'ATTENTION
DE NOS ÉLUS**



Poursuivre notre politique d'animation aux patrimoines

Des médiations variées

Le Pays d'art et d'histoire ambitionne de poursuivre l'animation de la vie patrimoniale et architecturale de l'île tout au long de l'année. Ce dynamisme repose sur des projets diversifiés, des médiations adaptées, et des actions pédagogiques structurantes, menées directement par le service Patrimoine et architecture ou en collaboration avec des acteurs locaux. En mobilisant des ressources et des savoir-faire variés, il vise à rendre l'expérience patrimoniale accessible et pertinente pour tous les résidents de l'île.

Programmation automnale et hivernale

Le programme d'animation annuel du Pays d'art et d'histoire s'articulera autour des périodes moins denses en offres culturelles, afin de garantir que les actions de service public s'inscrivent en complémentarité avec les initiatives privées. Cette cohérence permettra d'enrichir les propositions par des actions originales et variées. Le lien avec la culture y jouera un rôle clé, en intégrant les arts sous toutes leurs formes, notamment le spectacle vivant, pour offrir des moments de partage et de réflexion qui valorisent l'architecture, le patrimoine et le cadre de vie de manière créative et inspirante.



Interventions en milieu scolaire

L'architecture, le patrimoine, l'urbanisme, le paysage ou encore l'environnement sont des leviers fondamentaux dans le développement des territoires. En les rendant accessibles, le Pays d'art et d'histoire souhaite éveiller la curiosité, susciter la réflexion et permettre une meilleure appréhension des identités et de l'histoire collective de l'île. Les actions éducatives, au cœur de ce projet, se poursuivront grâce à une étroite collaboration avec la cellule pédagogique de la collectivité. Celle-ci réunit les services Environnement, Déchets, Culture, Protection du littoral, Mobilité, Enfance, Jeunesse, et Patrimoine et architecture, permettant une approche transversale et enrichissante. L'ensemble des activités sera construit avec les enseignants, en cohérence avec les programmes scolaires et les grands objectifs du projet décennal, assurant une continuité et une profondeur dans l'apprentissage du patrimoine pour les jeunes générations.

Cette politique d'animation s'inscrira dans l'ensemble des défis à mener lors des dix prochaines années au sein du Pays d'art et d'histoire de l'île de Ré.



Imaginer un CIAP

Le souhait des élus d'innover motive la créativité, tant dans les projets et thématiques que nous souhaitons développer que dans les formes de réalisation. C'est au travers du Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) que la démarche originale portera, avec le développement d'un jardin d'interprétation de l'architecture et du paysage rétais dont la réflexion est en cours.

Ce projet réinvente la promenade dans un jardin où la nature et la culture se mêlent avec élégance. Conçu comme un parc vivant, ce lieu invitera à la déambulation, offrant aux visiteurs un parcours immersif au cœur des spécificités architecturales de l'île de Ré, parsemé de modules d'interprétation poétiques et durables, conçus pour résister aux intempéries et embruns marins. La flore locale y sera à l'honneur, rendant chaque étape du chemin riche en découvertes sensorielles. Ce jardin sera pensé comme une ode à la simplicité et à la beauté naturelle de l'île.

Implanté auprès d'un tiers lieu culturel au Bois-Plage-en-Ré, il sera le pendant d'une architecture contemporaine, moderne et durable. Le bâti sera ainsi un point d'appui sur les questions d'urbanisme et d'évolution du territoire. Le projet répondra à la complémentarité du maillage territorial puisqu'il sera dessiné dans l'un des rares villages rétais sans structure culturelle. Il se déploiera dans un vaste espace naturel arboré, où un parc de ville accueillera le jardin CIAP.

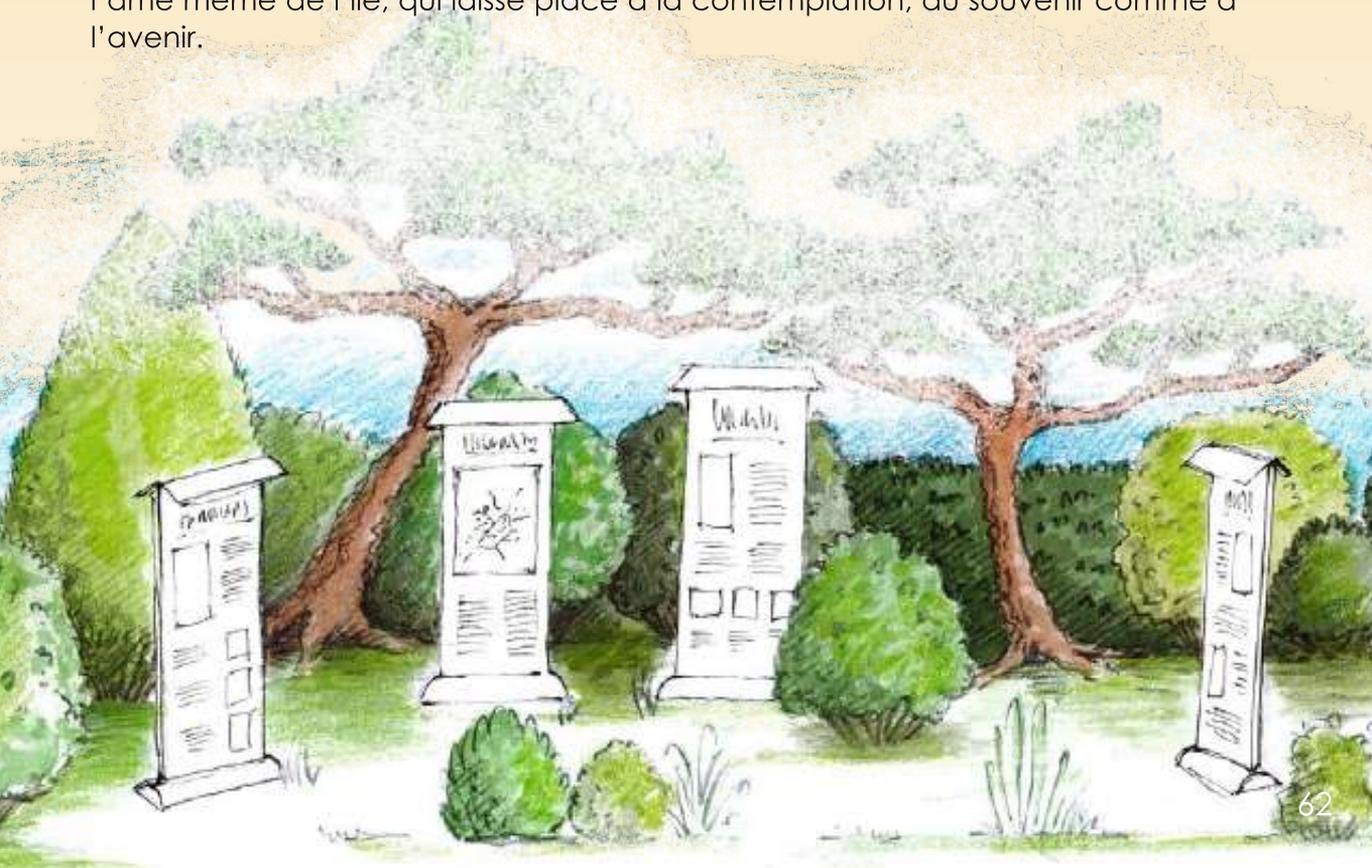
Cet espace sera aussi pensé comme un lieu de partage : des ateliers scolaires et des expositions temporaires y seront proposés, tandis qu'un auditorium abrité permettra d'accueillir des médiations, spectacles ou conférences en plein air.



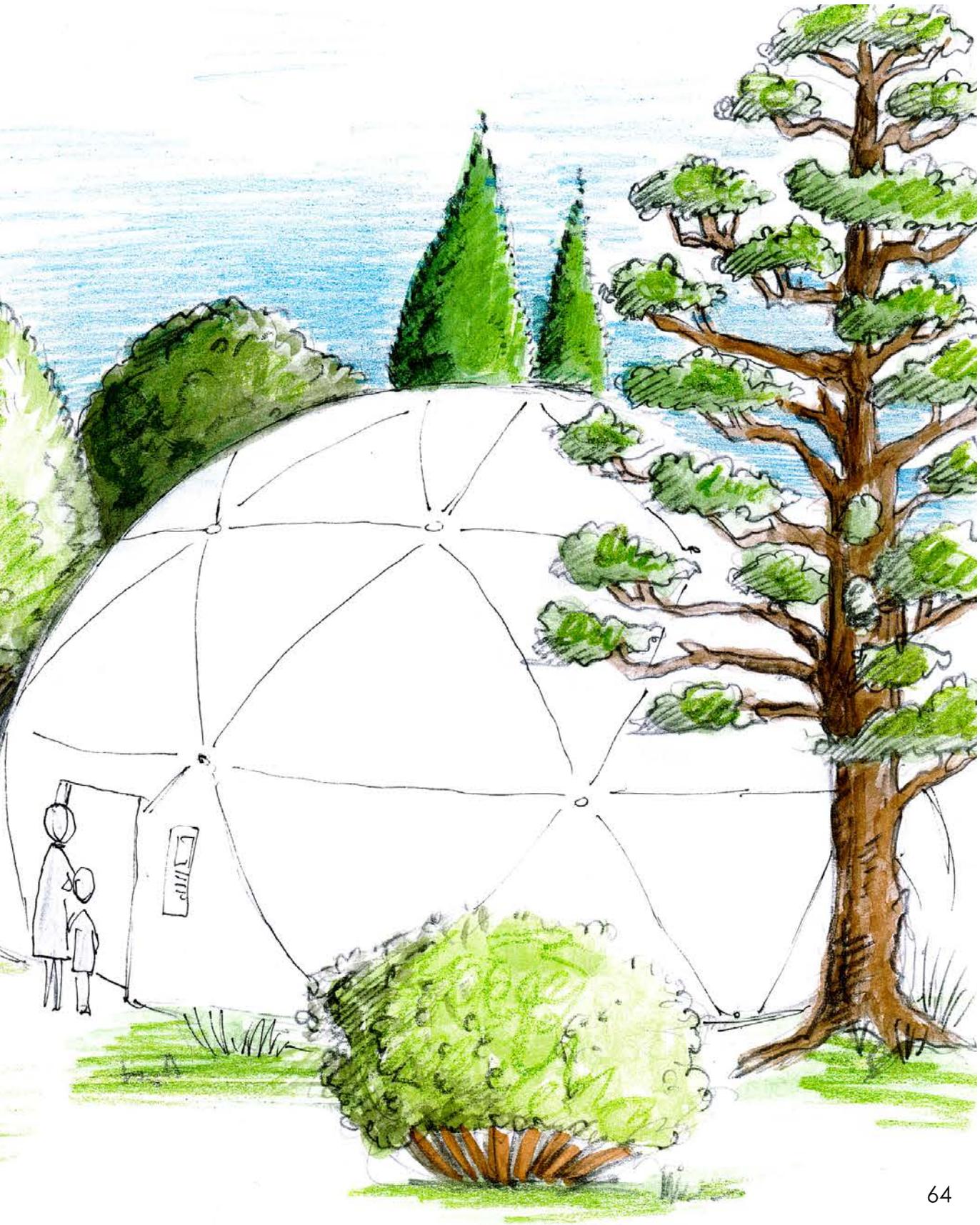
Le CIAP se voudra un pont vers les acteurs culturels et patrimoniaux de l'île, offrant un nouveau regard sur un patrimoine architectural et paysager rarement mis en avant. Il sera un focus sur l'urbanisme et ses évolutions et témoignera de ce qui a justifié les nombreuses protections qui recouvrent aujourd'hui l'île. Quels cheminements politiques expliquent la lecture contemporaine de nos paysages ? Comment les Rétais se sont mobilisés face à certaines évolutions ?

Le jardin CIAP invitera les visiteurs à expérimenter l'histoire et l'architecture à travers des dispositifs sensoriels, tel le "Jardin parlant", où les plantes et matériaux racontent des récits ou anecdotes, ou encore le "Cabinet de curiosités architecturales", un espace pour toucher, observer et comprendre des éléments iconiques de l'île.

Ce projet, pensé pour durer et s'intégrer harmonieusement dans son environnement, vise l'obtention du label "jardin remarquable". Avec une dimension poétique et sensible, le jardin CIAP de l'île de Ré sera conçu pour que chaque visite soit une immersion totale et inspirante, un voyage dans l'âme même de l'île, qui laisse place à la contemplation, au souvenir comme à l'avenir.







Développement durable

La préservation et la valorisation des patrimoines peuvent jouer un rôle essentiel dans la construction d'un avenir plus respectueux de l'environnement, des communautés et des ressources

Qu'il soit bâti, naturel ou immatériel, il représente un socle culturel et identitaire qui peut offrir des solutions inspirantes en matière d'urbanisme, de gestion des ressources et de modes de vie.

Favoriser l'évolution des pratiques

En intégrant les pratiques de développement durable dans la conservation et la gestion des architectures et des patrimoines, il devient possible de répondre aux défis contemporains de manière respectueuse de l'histoire des lieux et de leurs habitants.

L'utilisation des techniques traditionnelles permet par exemple de renforcer les savoir-faire locaux tout en soutenant l'économie circulaire et les circuits courts. De même, les paysages culturels protégés, en raison de leur biodiversité et de leur écosystème spécifique, peuvent servir de modèles de gestion écologique.

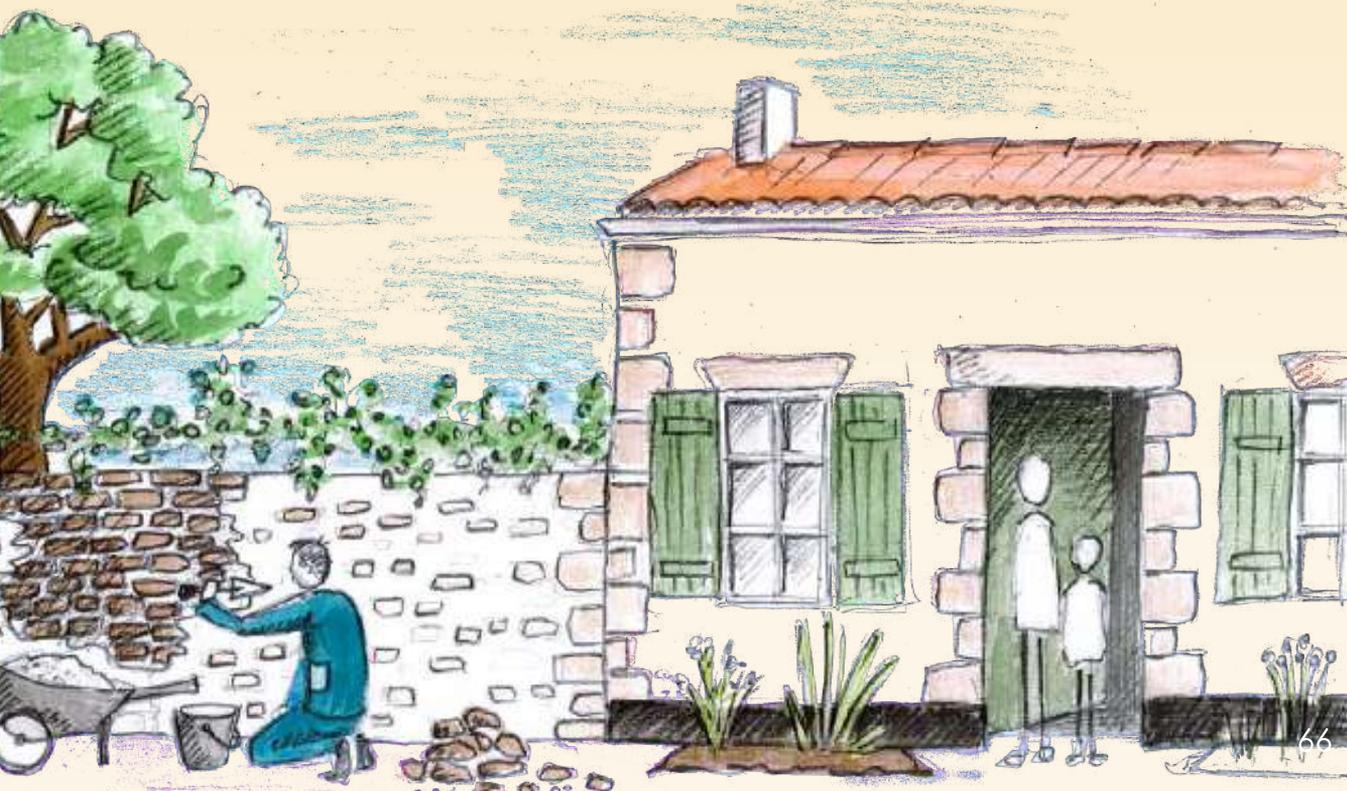


Composer avec les enjeux contemporains

Le Pays d'art et d'histoire souhaite s'inscrire activement au travers de démarches durables dans son fonctionnement comme dans ses actions et dans les thématiques proposées. Nouvelles énergies, isolation et aération des bâtis anciens, mutation des mobilités ou encore évolution du littoral sont autant de sujets en lien avec une transformation du territoire, de ses usages et donc de ses patrimoines. Il s'agit ainsi d'interroger ces changements, leurs impacts sur les usages passés et présents, au travers de médiations originales.

Impliquer les citoyens

Dans une approche de long terme, le lien entre architecture, urbanisme, patrimoine, paysage et développement durable implique aussi une sensibilisation accrue des communautés et une participation active des citoyens. En misant sur une transmission inclusive et pédagogique des valeurs patrimoniales, nous renforçons l'ancrage local, tout en incitant à des pratiques durables qui respectent le passé tout en se tournant vers un avenir responsable et équilibré.



Dimension mémorielle

Mémoire des rétais du XX^e siècle

Nos élus sont particulièrement sensibles à la dimension mémorielle du projet décennal et aux questionnements sur l'héritage insulaire de la première moitié du XX^e siècle : choix politiques, événements clés, mode de vie, traditions, patois, objets du quotidien ou encore blockhaus tombant en désuétude. En orientant nos actions vers ces sujets, il ne s'agit pas de conserver à tout prix mais de voir ce qu'il reste, de distinguer ce qui est transmis de ce qui ne l'est plus. Car cela témoigne de changements, parfois rejetés, parfois voulus ou qui résultent simplement d'une évolution naturelle. Questionner pour comprendre, pour se souvenir et pour mieux avancer.

Lien générationnel

Au travers de nos projets, nous souhaitons impulser une dynamique d'échanges réciproques. Lorsque la transmission est bilatérale, chacun, qu'il soit émetteur ou récepteur, devient alors à son tour porteur et créateur de savoir. Cette approche permet non seulement de sauvegarder des savoirs anciens, mais aussi de les réinterpréter et de les rendre vivants.

Inclusion et accessibilité

L'inclusion et l'accessibilité à nos architectures et nos patrimoines fait aussi sens lorsque l'on évoque la notion de « transmission ». La diversité des publics implique de cibler et d'adapter nos médiations pour que chacun puisse, au moins ponctuellement, aller à la rencontre des éléments remarquables de son cadre de vie.



Cela ne passe pas nécessairement par de l'aménagement mais par des propositions complémentaires qui viennent pallier des manques repérés. Certains des résidents de nos EHPAD n'ont, par exemple, plus vu la mer depuis de nombreuses années ; en les transportant dans des cycles adaptés, nous pourrions leur offrir une parenthèse appréciée.

C'est aussi le cas pour le phare des Baleines, monument historique le plus visité de la Charente-Maritime. Par la réalité virtuelle, le public pourrait découvrir le site et ses monuments (reconstitution 3D de l'espace de la chambre du gardien...). Il s'agit aussi de valoriser l'existant en rendant par exemple audio-accessibles nos signalétiques patrimoniales pour les personnes en situation de déficit visuel ; cela passe aussi par la valorisation des actions menées par nos partenaires en créant une dynamique de territoire pour enrichir nos réflexions.



Garder un patrimoine dynamique

L'un des objectifs portés par nos élus est de ne pas figer le patrimoine, que ce soit dans ses représentations, dans nos actions ou dans nos discours. Qu'il soit ancien ou contemporain, il évolue tant dans sa fonction que dans son utilité.

Création architecturale et patrimoine contemporain

Le patrimoine résulte d'une perpétuelle transformation, reflet des époques et des générations successives qui l'ont façonné. Chaque monument raconte une histoire complexe, souvent gravée dans les strates de plusieurs siècles, voire de millénaires, d'occupations humaines. Nos villages, eux-mêmes construits sur ces multiples couches historiques, témoignent d'une évolution qui ne se résume pas à une simple succession d'époques, mais à un dialogue constant entre le passé et le présent. Au-delà de l'architecture, ce sont les traditions mêmes qui sont le fruit d'évolutions centenaires. Pourtant, leurs défenseurs s'arrêtent parfois sur leur forme actuelle. Quel choix faut-il alors acter ? Quel visage prendra l'architecture de demain ? Comment l'habitat s'adaptera aux changements environnementaux et deviendra-t-il résilient ?

Il faut aussi laisser place à la création architecturale et la culture contemporaine car elles seront le patrimoine de demain et le témoignage des générations d'aujourd'hui. Le prisme d'observation diffère avec les générations successives, et le beau se définit souvent avec le temps.

Évolution du regard sur nos patrimoines

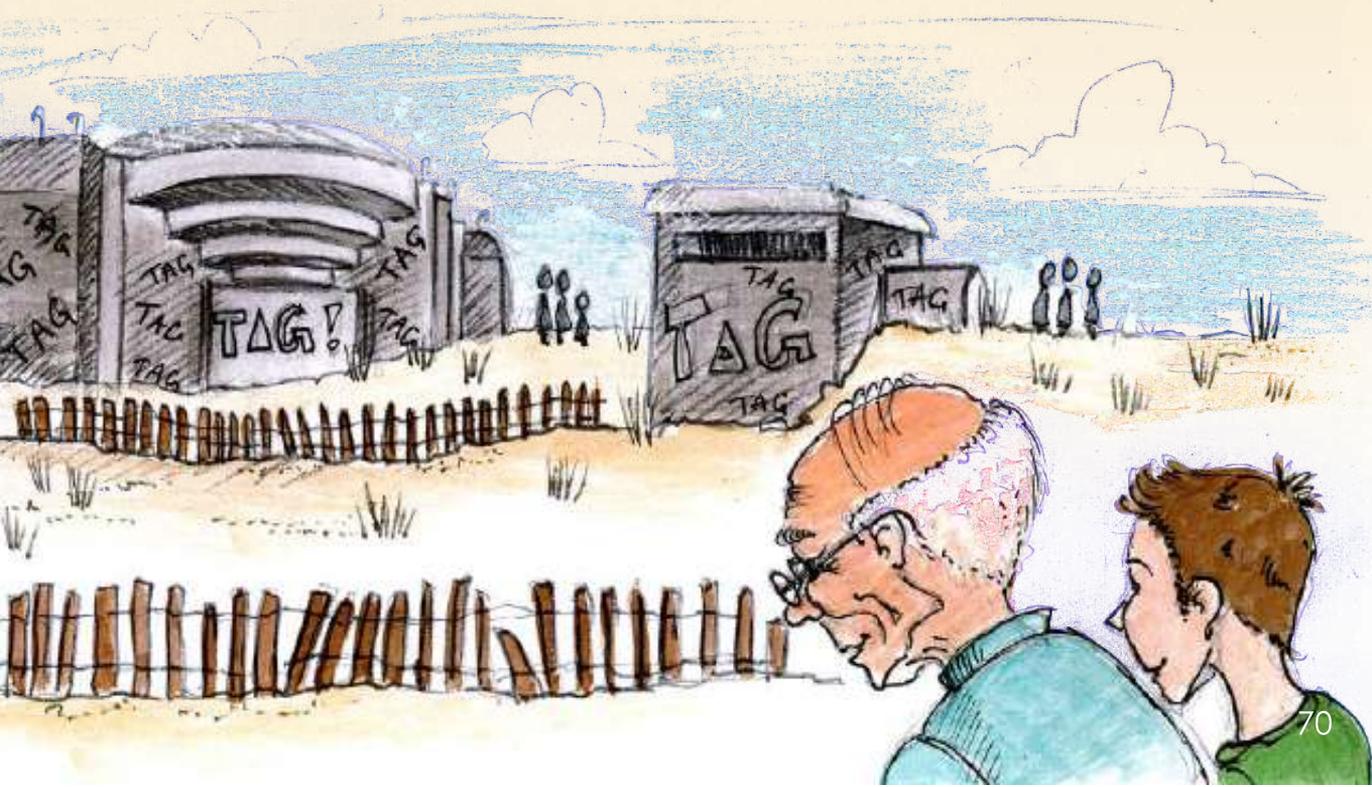
Les micros-trottoirs mis en place au début du renouvellement ont mis en exergue cet aspect : les anciennes générations ne voyaient généralement pas dans le pont un élément patrimonial ce qui, aux yeux des plus jeunes, l'était.

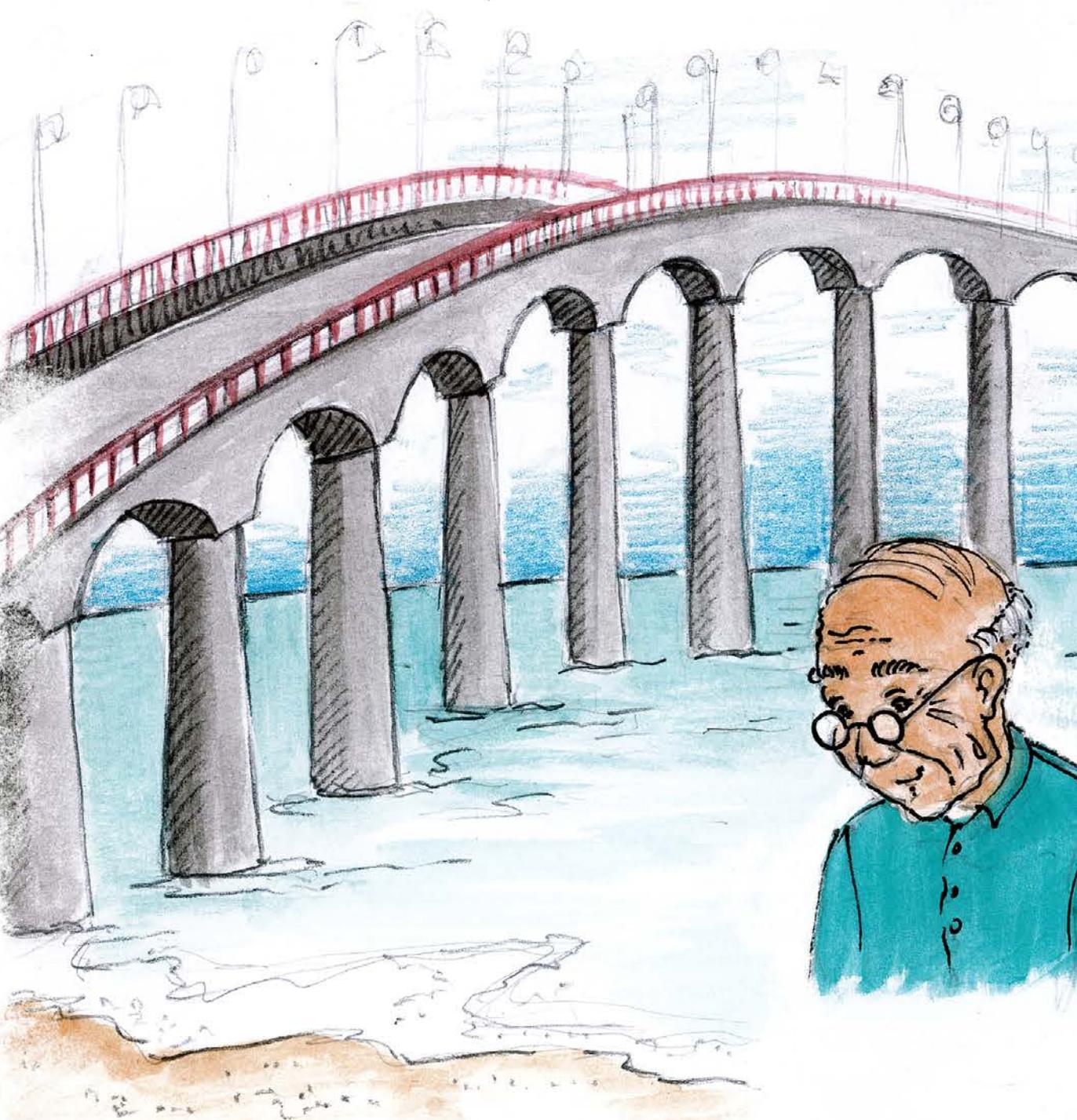


De même, les rétais plus âgés perçoivent les écluses à poissons comme un élément de production et de témoignage d'un mode de vie qui s'éteint, celui de leurs parents ou de leur grands-parents ; les jeunes générations voient en elles un rôle écologique, celui d'une protection du littoral. Mettre en avant ces variations de regard sera au cœur de nos défis à venir.

Faire co-exister l'action publique et les acteurs du privé dans l'intérêt général

Un point d'action essentiel sera aussi de valoriser les changements nécessaires à notre époque. Cela signifie de sensibiliser aux défis des collectivités et à la complexité de l'action publique, mais aussi aux enjeux des acteurs du privé tout en intégrant les intérêts particuliers. Désormais, faire évoluer l'urbanisme nécessite bien plus que de réaliser des travaux, cela implique d'intégrer la voix des citoyens, de réaménager – et éventuellement racheter – des parcelles souvent morcelées et aux propriétaires multiples, de respecter l'identité architecturale, d'anticiper les effets sur l'environnement, et de s'adapter aux réglementations qui nous protègent.

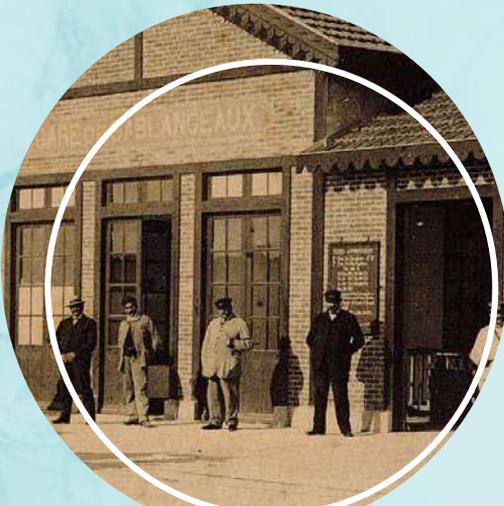






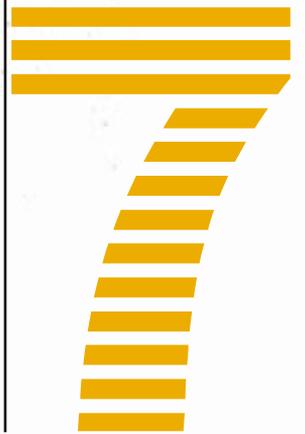


La Gare des Chemins de Fer de





BUDGET PRÉVISIONNEL



	DÉPENSES		
	2025	2026	2027
CHARGES DE PERSONNEL	130 000 €	174 000 €	155 000 €
Chef.fe de projets, médiatrice, chargé de projets	130 000 €	130 000 €	130 000 €
Vacations guides-conférenciers		4 000 €	5 000 €
Chargé(e) d'inventaire		40 000 €	20 000 €
PROJETS	76 000 €	59 000 €	79 000 €
Publications (renouvellement, jeu J'aime Ré, Focus...)	6 000 €	4 000 €	4 000 €
Commémoration des guerres de Religion (publications, médiation, exposition)	70 000 €	50 000 €	50 000 €
Valorisation des collections patrimoniales		5 000 €	5 000 €
CIAP (PSC, contribution au projet global de scénographie)			20 000 €
MANIFESTATIONS, MÉDIATIONS	33 000 €	24 000 €	24 000 €
FRAIS DIVERS (matériel, fournitures)	8 000 €	8 000 €	8 000 €
TOTAL	247 000 €	265 000 €	266 000 €

	RECETTES		
	2025	2026	2027
DRAC Nouvelle Aquitaine	10 000 €	10 000 €	10 000 €
Renouvellement label			
Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine	10 000 €	30 000 €	30 000 €
Label PAH	10 000 €	10 000 €	10 000 €
Inventaire		20 000 €	20 000 €
TOTAL	20 000 €	40 000 €	40 000 €

Communauté de communes	227 000 €	225 000 €	226 000 €
Subventions	20 000 €	40 000 €	40 000 €
TOTAL	247 000 €	265 000 €	266 000 €







SYNTHÈSE



AXE 1

Connaître nos patrimoines pour mieux les sauvegarder

- ▶ Protéger l'architecture et les patrimoines
- ▶ Approfondir la connaissance du territoire
- ▶ Valoriser et partager les connaissances

Action n°1

Terminer la mise à jour de l'inventaire topographique et le rendre accessible au public

Action n°2

Mettre en place un plan de valorisation des collections patrimoniales

Action n°3

Mener des études historiques et patrimoniales au travers de partenariats scientifiques

Action n°4

Évoluer vers une politique de publications grand public

Action n°5

Valoriser le patrimoine archéologique rétais

AXE 2

Lire et comprendre son cadre de vie

- ▶ Favoriser la compréhension dynamique et évolutive des patrimoines
- ▶ Valoriser les sites et espaces protégés
- ▶ Composer urbanisme et vie quotidienne

Action n°1

Renforcer la stratégie de valorisation du bien UNESCO

Action n°2

Créer le jardin d'interprétation de l'architecture et du patrimoine

Action n°3

Sensibiliser autour des enjeux de l'urbanisme, de la création architecturale et du paysage

Action n°4

Préservation du littoral

AXE 3

Transmettre aux générations futures

- ▶ Valoriser les patrimoines immatériels et vivants
- ▶ Mettre en place une stratégie d'inclusion des publics au patrimoine
- ▶ Inscrire la transition écologique au cœur des pratiques et dans la construction des projets

Action n°1

Favoriser la transmission des savoir-faire par l'expérimentation

Action n°2

Valoriser le patrimoine mémoriel et le parler rétais

Action n°3

Accompagner les structures culturelles et patrimoniales dans le développement de l'accueil de tous les publics

Action n°4

Développer de nouvelles médiations inclusives

Action n°5

Sensibiliser à la transition écologique

AXE 4

Rassembler les acteurs autour du label

- ▶ Porter des projets fédérateurs et multipartenaires
- ▶ Faire rayonner le PAH en tant que service ressource
- ▶ Promouvoir la qualité du label
- ▶ Inscrire le label dans l'éducation artistique et culturelle au travers des actions pédagogiques, des partenariats culturels et du spectacle vivant

Action n°1

Renforcer le partenariat avec l'office de tourisme

Action n°2

Porter des projets fédérateurs et multipartenaires

Action n°3

Ouvrir un centre documentaire et pédagogique

Action n°4

Renforcer la visibilité du label et des actions du service

Action n°5

Accompagner les communes et les partenaires





**Dossier réalisé par le service patrimoine et architecture
Communauté de communes de l'île de Ré**

Rédaction : Hubert Croizier

Illustrations et mise en page : Hélène Gaudin

Crédits photographiques : Yann Werdefroy, Mathieu Vouzelaud, CDC île de Ré

Cartes postales : collection Héraudeau - CDC île de Ré

Communauté de communes de l'île de Ré
3 rue du Père Ignace
17410 Saint-Martin-de-Ré

